

**LE PETIT JURISTE**

FAIT PAR LES ETUDIANTS POUR LES ETUDIANTS

**GUIDE  
DE L'ETUDIANT  
EN DROIT**

2014 - 2015

[www.lepetitjuriste.fr](http://www.lepetitjuriste.fr)

**TOUTES LES ASTUCES  
POUR RÉUSSIR SA LICENCE DE DROIT**

# *Un employeur ne peut pas reprocher à un salarié de dégager des odeurs nauséabondes.*

Art. 1222-1 du Code du Travail  
Cass. Soc. 7 fév. 2012, n° 10-18.686



Disponible sur iPhone, iPad  
et bientôt sur Android

Découvrez l'application MCJ

Téléchargement GRATUIT

Déjà + de 130 000 téléchargements !

- 69 articles consolidés
- Un fond de près d'1M de jurisprudences
- Un lexique juridique
- Différents modes de recherche
- et plus encore à découvrir !



Mon Code  
Juridique

L'innovation au service de vos droits

**CARNET**

Édito	P. 4
Actualité de l'Association	P. 5
Mythes ou réalités des études en droit	P. 6

**CONSEILS DE JURISTES**

Réussir sa 1 <sup>ère</sup> année en dix commandements	P. 10
Stylo-trottoir : astuces et conseils de jeunes diplômés	P. 14

**ORIENTATION**

Quelles sont les filières d'excellence en droit ?	P. 20
Étudier à l'étranger	P. 24
Réorientation et passerelles : que faire si je me suis trompé(e) de voie ?	P. 28

**BOITE À OUTILS**

Trouver un stage : où, quand, comment ?	P. 32
Apprendre à rédiger la lettre de motivation et le CV parfaits	P. 35
Financer ses études	P. 38

**DÉBUTER LE DROIT**

Droit privé/Droit public : quelles différences ?	P. 42
Le droit en schémas	P. 44
Méthodologie (commentaire, dissertation, cas pratique)	P. 46
Les boulettes à éviter	P. 51

**FICHES MÉTIERS**

<b>Les classiques</b> : Avocat, Magistrat, Greffier, Maître de conférences	P. 56
<b>Les méconnus</b> : Notaire, Huissier, Commissaire-priseur, Assistant parlementaire	P. 58
<b>Les alternatives</b> : Juriste d'entreprise, Responsable ressources humaines	P. 60
<b>La fonction publique</b> : Commissaire de police, Attaché territorial	P. 61

# ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'heure de la rentrée vient de sonner et vous arpentez vaillamment les marches de vos amphithéâtres à la découverte de vos nouveaux cours. Vaillant il faut l'être pour faire ses premiers pas à l'université car il n'est pas toujours aisé de se faire une place dans ce flot de nouveaux étudiants. Chaque changement d'amphi relèvera d'un véritable défi d'orientation mais rassurez-vous, l'adaptation se fait très vite et bientôt même les salles de TD n'auront plus de secret pour vous.

Des défis vous ne manquerez pas d'en relever durant vos études universitaires car si vous avez ce Guide entre les mains c'est que vous avez décidé de vous lancer dans la grande aventure du Droit. Quelle matière passionnante vous vous apprêtez à découvrir! Loin d'être une matière où « l'on doit apprendre le Code civil par coeur », le droit est une matière riche en challenges et où le raisonnement prime toujours.

Il y a cinq ans j'étais moi aussi à votre place, partagée entre l'excitation et la peur. Je consultais les statistiques d'échec de mon université et ne pouvais m'empêcher de douter de moi et de mes capacités à réussir dans ce domaine réputé si difficile. Le Droit est en effet une matière complexe qui demande travail et motivation mais ces deux facteurs ne dépendent que de vous.

La licence de Droit est une étape importante qui requiert une implication conséquente mais cela ne signifie pas pour autant que vous devrez rester cloîtrés chez vous pendant les cinq années à venir. Vous rencontrerez rapidement des camarades qui deviendront les amis de toute une vie, ces mêmes camarades avec lesquels vous partagerez les révisions et les fous rires à la cafet'U. Au fil des mois vous vous surprendrez même à entamer des débats enflammés sur l'interprétation d'une décision de justice quelconque.

Faites-vous confiance, vous allez vous épater.

Juristement vôtre,

**Laura LIZÉ**  
Rédactrice en chef

Le Petit Juriste ( LPJ ) est un journal étudiant gratuit, distribué dans 47 universités françaises et tiré, à 30 000 exemplaires. Réalisé par des étudiants, pour des étudiants, il se propose de décrypter et d'analyser l'actualité juridique pour la rendre la plus accessible possible. Son but est d'offrir au maximum d'étudiants des propos clairs, précis, et sans aucune connotation politique, religieuse, promotionnelle, syndicale...

Depuis sa création en 2008, l'association n'a cessé de s'agrandir pour accueillir toujours plus de Petits Juristes qui nous lisent et contribuent à la pérennité de notre revue de par la rédaction d'articles.

Il est important pour nous que chaque étudiant puisse contribuer à la rédaction, qu'importe son niveau d'étude et sa spécialisation, notre but étant de favoriser la diversité.

N'hésitez donc pas à nous contacter ([redaction@lepetitjuriste.fr](mailto:redaction@lepetitjuriste.fr)) afin de devenir rédacteur au Petit Juriste !



# MYTHES ET RÉALITÉS DES ÉTUDES EN DROIT

Les privatistes s'habillent-ils vraiment mieux que les publicistes ? Stoffel et Munck seraient-ils les nouveaux Aubry et Rau ? Autant de questions existentielles que tout étudiant en droit s'est un jour déjà posées. Avec l'aide de Bruno Dondero, Professeur de droit à Paris I, Le Petit Juriste bat en brèche toute idée préconçue et s'attelle à séparer mythes et réalités des études en droit.

**Le Petit Juriste : Le droit, est-ce « tout apprendre par cœur » ?**

**Bruno Dondero :** Absolument pas ! Apprendre par cœur c'est bien pour chanter. Donc si on se destine à une carrière de chanteur d'articles du Code (une idée jamais exploitée et c'est bien dommage), ce peut être utile. Sinon, comme le droit change très souvent, si on apprenait systématiquement par cœur on serait ensuite obligé de « désapprendre ». Mais est-ce seulement possible ? Et puis, on retient les dates des lois ou des arrêts incidemment parce qu'on travaille sur ces sources, mais nul besoin de fournir un effort particulier.

**LPJ : Suffit-il d'un Code bien surligné pour réussir un partiel ?**

**B.D. :** Alors là, tout dépend de la couleur du surligneur. Bon, ça c'est la mauvaise réponse ! La bonne réponse prend plutôt la forme d'un avertissement : des enseignants vont parfois considérer que surligner, c'est annoter. Je ne le pense pas : surligner c'est



pointer ce qu'on a vu. Et quand on observe que le Code de commerce comporte 2750 pages, surligner pour s'y retrouver paraît assez utile.

**LPJ : Peut-on être juriste sans être austère et ennuyeux ?**

**B.D. :** Evidemment ! Le juriste a la nécessité d'humaniser cette matière ardue qu'est le droit, et cela peut notamment passer par l'humour. On fera tout de même abstraction des blagues de juristes un peu fumeuses telles que « je suis comme un immeuble, complètement grevé ... ».

**LPJ : Les professeurs morts écrivent-ils encore dans les revues juridiques ?**

**B.D. :** La question mérite d'être posée. Aujourd'hui, on a parfois l'impression qu'il serait possible d'attribuer n'importe quelle idée à un professeur mort depuis longtemps sans que personne ne s'en aperçoive ou ne daigne le vérifier !

Et puis, il est d'autant plus dur de s'assurer de la véracité des citations attribuées à tel ou tel professeur que certains n'existeraient peut-être même pas ! On peut citer le cas du professeur Max Verbier (Professeur émérite à l'Université de Montpellier 1, que l'on n'a jamais vraiment rencontré) ou celui du professeur Pascal Puig, dont certains soutiennent qu'il serait doyen de la Faculté de droit à la Réunion ...

### **LPJ : Faut-il se fiancer à son Code Civil pour réussir la fac ?**

---

**B.D. :** Non, l'étudiant en droit DOIT avoir une vie sociale car il est déjà en train de constituer son premier réseau. Les avocats avec qui il travaillera, les juristes d'entreprise qui lui apporteront des dossiers ou les juges devant qui il plaidera ... sont peut-être déjà avec lui à l'université !

Et puis, c'est sans compter la probabilité de rencontrer son futur conjoint à l'université ... En fin de compte, mieux vaut se fiancer à un(e) autre étudiant(e) qu'à son Code civil !

### **LPJ : Que pensez-vous de cette citation : « Si je mourais et que l'on m'envoyait droit en enfer, ça me prendrait une bonne semaine pour réaliser que je ne suis plus en fac de droit » ?**

---

**B.D. :** Je ne connaissais pas cette citation, mais il est vrai qu'à partir d'un certain niveau de stress, toutes les études supérieures peuvent prendre un aspect infernal, de type « travaux forcés ». La solution pour ne jamais « subir » l'université c'est de ne pas faire du droit si on n'a pas un minimum d'intérêt pour. Il faut aussi savoir prendre

son mal en patience : les premières années de faculté sont difficiles, mais à chaque âge suffit sa peine ! Moi-même en temps que professeur, je me dis parfois que l'enfer ce sont les lois qui changent tout le temps : on n'a pas fini d'en appréhender une qu'une autre vient la modifier ...

### **LPJ : Le Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure a-t-il réellement des lecteurs ?**

---

**B.D. :** Le fameux CDPFNI ! Un Code qui, commençant directement à l'article 38, ne comporte pas moins de 232 articles. Clairement, s'il est un Code que tout étudiant en droit se doit de connaître par cœur, c'est bien celui-là.

### **LPJ : Le Livre des procédures fiscales a-t-il réellement des lecteurs consentants ?**

---

**B.D. :** [Rires, mais pas de réponse.]

Propos recueillis par **Delphine SITBON**

Retrouvez l'intégralité de cette entrevue « Mythes et réalités » en compagnie du Professeur Dondero sur le site du Petit Juriste !



**RENTRÉE  
GAGNANTE !** 2014

**NUL N'EST CENSÉ  
IGNORER leurs  
PRIX**



**Prix de lancement  
19,90 €**  
jusqu'au 31/10/14  
39€ à partir du  
1<sup>er</sup> novembre 2014



**Prix de lancement  
29,90 €**  
jusqu'au 31/10/14  
50€ à partir du  
1<sup>er</sup> novembre 2014



**Prix de lancement  
29,90 €**  
jusqu'au 31/10/14  
55€ à partir du  
1<sup>er</sup> novembre 2014



**Prix de lancement  
29,90 €**  
jusqu'au 31/10/14  
59€ à partir du  
1<sup>er</sup> novembre 2014



**Prix de lancement  
29,90 €**  
jusqu'au 31/10/14  
50€ à partir du  
1<sup>er</sup> novembre 2014



Pour plus d'informations  
rendez-vous sur :  
**[rentree-gagnante.lexisnexis.fr](http://rentree-gagnante.lexisnexis.fr)**



# **CONSEILS DE JURISTES**

# LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ÉTUDIANT EN DROIT

Par **Bruno DONDERO**,  
professeur à l'Université Paris 1



## Commandement n° 1 : En cours tu iras

A la différence du lycée, en fac, la présence aux cours (magistraux) n'est pas obligatoire. Personne ne vous demandera de mot de vos parents si vous n'êtes pas dans l'amphi, mais aller aux cours est toujours mieux : vous prendrez des notes et aborderez ainsi la matière mieux que vous ne le feriez seul avec un manuel que vous ouvrirez pour la première fois quelques jours avant l'examen.

## Commandement n° 2 : Le TD tu prépareras

Les séances de travaux dirigés (TD) sont obligatoires, à la différence des cours magistraux. Lors des TD, vous n'allez pas apprendre des connaissances brutes, mais vous allez vous initier à la discussion juridique et intégrer les méthodes du commentaire d'arrêt, de la dissertation juridique et du cas pratique. Votre chargé de TD sera quelqu'un avec qui vous aurez de nombreuses opportunités d'échange. Alors autant investir autant que possible dans la préparation de la séance de TD : lisez les documents indiqués, faites les exercices, et cueillez, pendant la séance, toutes les opportunités de participer intelligemment aux discussions.

### Commandement n° 3 : En groupe tu travailleras

Que ce soit avec des étudiants de votre groupe de TD ou simplement croisés en amphi, en bibliothèque ou au café, n'hésitez pas à constituer des groupes de travail. Outre la possibilité de pouvoir partager le stress et la perplexité de pouvoir partager le complexe du cours, vous bénéficierez des lumières des uns et des autres, et serez content de pouvoir montrer que le crack du droit pénal, c'est vous et personne d'autre.

### Commandement n° 4 : La bibliothèque tu fréquenteras

La bibliothèque vous donne accès à de nombreux manuels, aux encyclopédies juridiques, aux revues, et aussi à de nombreuses ressources électroniques. A la bibliothèque, vous trouverez l'émulation et la concentration. C'est aussi l'endroit où croiser des personnes bien informées sur l'actualité liée aux cours, le dernier arrêt, la dernière précision donnée en TD, etc.

### Commandement n° 5 : Des manuels tu utiliseras

Les manuels peuvent être achetés ou empruntés mais il faut qu'ils soient à jour. Dans les matières les plus importantes (essentiellement les matières à TD), un manuel vous permettra d'aller au-delà de vos notes de cours et d'approfondir encore plus les points essentiels.



# LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ÉTUDIANT

## Commandement n° 6 : Internet tu maîtriseras

Il faut utiliser les différents sites juridiques, qu'il s'agisse de Legifrance ou des sites d'éditeurs juridiques. Votre université vous donne accès à une multitude de sites (Dalloz, Lexisnexis, Lextenso, EFL, Lamyline, etc.). Google et les autres moteurs de recherche font aussi remonter de l'information juridique. Certains fils twitter ou blogs peuvent vous être utiles pour suivre l'actualité. Il est bien sûr exclu de copier-coller des contenus récupérés sur internet pour en faire des parties de devoir.

## Commandement n° 7 : Les bases tu connaîtras

Plusieurs matières sont particulièrement essentielles en première et deuxième année : l'introduction au droit, le droit des obligations, le droit constitutionnel et le droit administratif. Parce qu'elles constituent la base des autres enseignements, il faut vous efforcer d'être vraiment fort dans ces matières et d'en maîtriser les concepts.

ANNIVERSAIRE

19/10

APPELER  
MAMAN

## Commandement n° 8 : Aux mots tu t'attacheras

Ce n'est pas un scoop : le droit a un vocabulaire qui lui est propre, et les enseignants utilisent le degré de connaissance de ce vocabulaire comme indicateur du niveau de l'étudiant. L'étudiant qui écrit que « la loi stipule », alors que seuls le contrat ou le traité contiennent des stipulations (la loi dispose), ou celui qui fait des fautes aux quelques locutions latines qui subsistent encore (et confond la *lex mercatoria* avec un juriste sud-américain fictif, Alex Mercatoria) risquent de voir leur parcours universitaire s'arrêter rapidement.

### Commandement n° 9 : La forme tu soigneras

La fac de droit prépare les futurs professionnels du droit, des personnes qui sauront traduire par écrit une situation de fait et les attentes des justiciables. Les étudiants en droit apprendront à exprimer une opinion et sa traduction juridique, de manière claire, voire incisive et percutante, mais sans outrance. L'oral est également important, et pas seulement pour les avocats qui plaident ! Le juriste devra fréquemment présenter à d'autres personnes son analyse juridique d'une situation donnée. Au-delà des règles de forme proprement dites, tenez compte, autant que possible, des conseils de construction et de présentation des exercices propres aux matières juridiques, comme le commentaire d'arrêt.



### Commandement n° 10 : La suite tu prépareras

Etre en fac de droit, c'est bien, mais à condition de savoir pourquoi on y est et ce que l'on fera après. Interrogez les enseignants sur votre avenir, et interrogez-vous vous-même. Bien sûr, il est difficile de savoir dès la première année quel droit l'on va privilégier pour sa carrière professionnelle, mais on peut se découvrir assez tôt une passion pour le droit pénal ou le droit du travail. Multipliez les stages et les possibilités de rencontre avec des professionnels pour savoir en quoi consistent, concrètement, les différents métiers du droit. Etablissez dès que possible des ponts entre vos études et leur application pratique.

#### ACHETER

- Pâtes
- Oeufs
- Steaks
- PQ
- Tomates
- Jus
- Lait
- Dentifrice
- Mayo
- Yaourts
- Pain
- Croquettes
- Vin
- Café
- Céréales

# « STYLO-TROTTOIR » COMMENT RÉUSSIR SA LICENCE EN DROIT ?

## DES ÈLÈVES DE MASTERS VOUS LIVRENT LEURS CONSEILS POUR RÉUSSIR SA LICENCE EN DROIT



### Alexandre Vernisse

22 ans - Master 2 Droit Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE),  
Université de Cergy-Pontoise

#### Quel a été le point fort de ta licence en droit ?

Sans hésitation : mon année Erasmus à l'Université de Groningen aux Pays-Bas ! Partir étudier à l'étranger permet de rencontrer des étudiants du monde entier, découvrir d'autres systèmes juridiques, appréhender une approche différente de l'université, et surtout apprendre à parler couramment l'anglais, ce qui fait toute la différence une fois sur le marché du travail.

#### En trois conseils, quelle serait selon toi la clé de la réussite ?

D'abord, travailler dès le début et adopter un rythme soutenu. Ensuite, essayer de faire des choix (de matières, d'orientation, de stages) cohérents et en adéquation avec ses aspirations. Enfin, ne pas s'oublier, c'est-à-dire ne pas délaisser sa vie étudiante. C'est important de prendre le temps de sortir avec ses amis, pratiquer des activités extra-universitaires (faire un peu de sport par exemple), ou s'investir dans des associations.

### Mailys Formose

22 ans – Master 2 Management du risque,  
Université Paris Ouest – Nanterre La Défense



#### Qu'est-ce qui a été difficile pour toi durant ces trois premières années ?

Le rythme de travail et le stress qui va avec. Il y a beaucoup à faire dans un temps réduit: d'une semaine sur l'autre, il faut rendre des devoirs de qualité, préparer d'éventuels exposés, apprendre ses cours en vue de contrôles et cela n'est pas toujours évident. Il faut beaucoup d'organisation et de rigueur dans son travail, en commençant par se fixer plusieurs fois par semaine une plage horaire consacrée pleinement au travail personnel. Certains préfèrent la bibliothèque universitaire, fournie en informations et où l'on peut échanger avec d'autres étudiants, moi j'aime travailler le soir seule chez moi à tête reposée. Mais pas de panique: on prend rapidement l'habitude de la charge importante de travail imposée, car dès la deuxième année les choses paraissent plus simples et un semblant de vie sociale refait peu à peu surface!



### **Vianney Turbat**

*22ans - Master 2 Droit international de l'Homme,  
de la sécurité et du développement,  
Université Catholique de Lille*

#### **Sachant que tu en as fais l'expérience tout au long de ta licence, que penses-tu des doubles cursus en droit (droit français/droit anglo-américain, par exemple), et comment l'as-tu vécu?**

Je crois sincèrement que c'est en étudiant le droit comparé qu'on mesure pleinement l'importance de prendre du recul sur le droit français. C'est, certes, d'abord une preuve de polyvalence et d'adaptation que de faire une telle formation - et de facultés incontestables pour l'appréhension des différents langages juridiques - mais surtout une ouverture sur de nouveaux horizons qui attise l'intérêt des professionnels, en master ou en entreprise. Avoir un tel parcours étudiant est forcément un atout une fois arrivé sur le marché du travail, notamment car il permet de s'adresser à plusieurs pays recruteurs. Pour ceux ou celles qui aimeraient travailler à l'étranger, c'est un très bon premier pas.

### **Magali Fraisse**

*23 ans - Master 2 Droit et pratique des contentieux publics,  
Université d'Aix-en-Provence*

#### **La première année est-elle vraiment la plus difficile?**

Je ne pense pas, du moins au niveau de la charge de travail. Je dirais que la clé pour réussir sa première année est l'assiduité: il faut aller en cours, malgré que les enseignements ne soient pour certains pas toujours à la hauteur de nos espérances... Règle numéro 1: ne jamais baisser les bras, le reste du cursus d'un étudiant en droit est passionnant!



#### **Comment préparais-tu tes partiels et surtout, comment évitais-tu les fameux rattrapages?**

Je travaillais chaque séance de travaux dirigés durant le semestre, ainsi que les « petites » matières, ce qui me permettait de gagner un temps considérable durant les révisions. Cela permet aussi d'éviter d'apprendre sans vraiment comprendre le fond du cours appréhendé, évitant ainsi les erreurs « bêtes » dans les copies, ou les contresens. Enfin selon moi travailler à deux est idéal: dans un premier temps il faut ficher ses cours seul, puis le fait de s'interroger mutuellement avec un(e) ami(e) permet d'être certain de les maîtriser et de garder le moral!



### Antoine Jolly

22 ans – *Master 1 Droit international,  
Université de Cergy-Pontoise*

#### Quel est ton meilleur souvenir de licence?

J'ai effectué ma L3 en Chine! Cette expérience m'a permis de me remettre en question sur mes valeurs à la fois morales et personnelles. J'ai pris beaucoup de recul sur mes propres attentes du milieu juridique dans lequel je devrai m'épanouir professionnellement et cela m'a donc aidé à trouver la spécialisation qui me convient. Finalement, la licence de droit est avant tout culturellement très enrichissante.

#### En te remémorant ainsi ces trois années passées sur les bancs de la faculté, existe-t-il des choses que tu as ou que tu n'as pas faites et que tu regrettes aujourd'hui?

S'il y a un conseil que je peux donner c'est d'effectuer des stages professionnels le plus tôt possible, ce que je n'ai pas fait, et dans plusieurs domaines de compétence différents, pour mieux appréhender la sphère juridique dans son aspect concret. Par ailleurs, il ne faut pas se laisser aller et attendre les partiels pour se mettre au travail, car la réalité des études de droit est qu'on manque constamment de temps. Halte à la procrastination, et vive la motivation !

### Sarah Barbé

22 ans – *Master 2 Droit et éthique des affaires,  
parcours finance et investissement responsables*

#### Quelle est pour toi la grande différence entre le lycée et la fac de droit?

L'autonomie! Qui se résume en la liberté absolue de faire ses propres choix (de matières, d'heures de cours, d'aller ou non en cours, etc...). C'est d'ailleurs là l'occasion d'adopter un nouveau style de vie, et surtout un nouveau mode de travail, mais aussi d'y faire de nouvelles rencontres. Toutefois cette liberté entraîne forcément le devoir d'assumer les conséquences de ses choix: c'est là que le terme «responsabilité», cher au droit français, apparaît et prend tout son sens!



#### En parlant de temps: t'en restait-il assez pour les sorties?

Même s'il arrive d'avoir l'impression de ne pas avoir le temps de faire quoique ce soit, il est essentiel de le prendre ! La clé de la réussite dans les études de droit est selon moi l'efficacité: pour cela, il est nécessaire d'entretenir un certain équilibre de vie dont les sorties font évidemment partie intégrante. De plus, avec la majorité de nouveaux horizons s'offrent à vous!

## Tehono Marchal

25 ans – Master 2 / MBA Droit des affaires  
et management – gestion,  
Université de Paris II – Panthéon-Assas



### Quelles sont selon toi les bonnes et mauvaises surprises d'une licence de droit?

La bonne nouvelle, c'est l'apport culturel évident et la pluridisciplinarité des enseignements. Tout est nouveau : les matières, la méthodologie très stricte des écrits, etc... Cela suppose un apprentissage soutenu et continu, mais la richesse des acquis n'a pas de prix !

La mauvaise nouvelle, outre le travail à fournir et la difficulté relative à chacun pour s'adapter à l'environnement nouveau qu'est la fac, c'est qu'il faille acquérir très vite le syllogisme, qui est un véritable exercice de réflexion et de synthèse... Il ne faut alors pas hésiter à s'exercer chez soi ou entre amis, et demander des conseils.

### As-tu effectué un job étudiant en parallèle de tes études?

Je n'ai pas travaillé durant la licence, me laissant du temps pour effectuer des stages. Mais plusieurs de mes amis le faisaient et je pense qu'il suffit d'une bonne organisation, d'un peu de courage et surtout de volonté pour mener de front ses vies à la fois universitaire et professionnelle.

### Que conseillerais-tu à un étudiant de première année concernant les éventuels stages à effectuer durant la licence?

Les stages présentent de nombreux avantages immédiats: c'est l'occasion de découvrir en pratique les professions que l'apprentissage du droit permet d'embrasser (avocature, magistrature, juriste d'entreprise...). Et médiats: ces différentes expériences aideront tant dans le choix que pour rejoindre la profession visée, justifiant, CV à l'appui, d'une première expérience en ce sens. Sans modération, donc.

### Pourquoi refaire un master alors que tu es d'ores-et-déjà titulaire d'un Master et du CAPA?

Aujourd'hui il faut savoir que bon nombre d'étudiants en droit, malgré l'obtention de leur Master, continuent leurs études, notamment pour se spécialiser davantage ou pour passer des concours. L'état du marché du travail n'y est pas totalement étranger non plus. Moi j'avais envie d'acquérir des compétences en management, et comme la formation est en alternance, j'acquiers à la fois un diplôme et de l'expérience professionnelle.

### Enfin, comment as-tu fait pour choisir ta spécialité, en contentieux en l'occurrence?

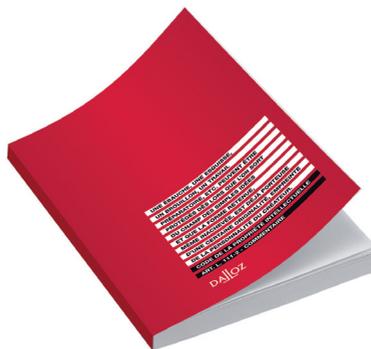
Le choix de la spécialité pour l'étudiant en droit peut être un moment complexe, qu'on se le dise. Rien ne vaut une bonne discussion avec ses professeurs et des professionnels pour pouvoir le faire. Pas d'inquiétude, le choix se fait surtout en Master.

*Propos recueillis par Salomé LEWIS*

# L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

## ... ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE !

### DÈS 35 € D'ACHAT DALLOZ, UN CADEAU AU CHOIX\*



## Le sac en toile ou le carnet de notes

\*Offre valable pour tout achat d'ouvrages Dalloz ou Sirey, d'un montant total supérieur ou égal à 35 €, chez tous les libraires participant à l'opération, du 20/08/2014 au 30/11/2014, dans la limite des stocks disponibles.

# DALLOZ

Suivez-nous  

## LES FONDAMENTAUX DALLOZ POUR RÉUSSIR





# **ORIENTATION**

# LES FILIÈRES JURIDIQUES D'EXCELLENCE : MAGISTÈRES ET COLLÈGES DE DROIT



**Étudiant passionné et déterminé, c'est à toi que je m'adresse.**

**Toi qui désires le meilleur pour ta formation.**

**Les plus lumineux horizons pour ta future profession.**

**Entreprendre de toujours t'améliorer, viser le firmament et rien avant.**

**Tu es en train de lire les bonnes lignes, les magistères et autres collèges de droit n'attendent que toi ! Parfois mal connues des étudiants d'université, Le Petit Juriste te présente ces formations réputées dotées de nombreux atouts.**

## Qu'est-ce qu'un collège de droit ?

Le collège de droit (parfois aussi connu sous le nom « d'école de droit ») est une filière sélective proposée par plusieurs universités en France et s'adressant à des étudiants d'un très bon niveau scolaire. Recrutés sur dossier directement après le baccalauréat, pendant la licence ou durant le Master, les étudiants du Collège suivront des cours de complément en sus du cursus traditionnel proposé en faculté de droit. **Ces séminaires et conférences de méthode supplémentaires visent à enrichir leur culture générale, les ouvrir à d'autres matières que les sciences juridiques pures et faire d'eux rien de moins que des juristes d'un niveau exceptionnel.**

## Qu'est-ce qu'un magistère ?

*Magistère, nom masculin, du latin liturgique magisterium issu de magister (« maître »).*

Créés en 1985 à l'initiative du Ministre de l'éducation nationale d'à lors Jean-Pierre Chevènement, ces formations créées dans les universités et les Ecoles normales supérieures ont vocation à « donner à l'université les moyens de concurrencer les grandes écoles », pour reprendre les termes d'Alain Cordier, Président de l'Association générale des responsables de magistères.

Le magistère est très exactement un diplôme d'excellence universitaire français à accréditation nationale, préparé en trois ans, après deux premières années d'études supérieures. En plus de suivre les enseignements classiques dispensés en L3, M1 et M2, les étudiants profiteront de cours plus nombreux et plus pointus dans la spécialité du magistère auquel ils appartiennent. La plupart du temps, l'entrée en magistère se fait en L3, mais il est parfois possible d'accéder à un magistère directement en M1 ou M2 ; le nombre de places disponibles est en revanche plus réduit et tous les magistères n'ouvrent pas cette possibilité.

**L'ambition de ces deux types de formation – collèges de droit et magistères - est alors double : former à haut niveau des étudiants choisis et rendre ses lettres de noblesse à un système universitaire en perte de compétitivité.**

## • Le collège de droit et le magistère : des formations vraiment différentes de l'université ?

Le collège de droit comporte de nombreuses différences par rapport à un cursus classique de faculté. Tout d'abord, tous les collèges de droit à l'exception de l'école de droit de Paris 1 proposent entre quarante et deux-cent quarante heures par an de séminaires et de conférences de méthodes, en complément des matières fondamentales de licence ou de Master. Le net avantage de ce projet pédagogique est la promotion d'une importante ouverture intellectuelle : des matières comme l'économie-gestion ou les affaires internationales sont par exemple enseignées au Collège de Paris 2. Néanmoins, la contrepartie prévisible à cette rallonge d'enseignements est une charge de travail supérieure à celle requise dans un parcours traditionnel ainsi qu'une plus grande exigence des enseignants vis-à-vis de ces étudiants triés sur le volet.

Les promotions sont aussi plus restreintes : les cours sont donnés en petits groupes à l'exception des cours magistraux. Cela permet une réelle émulation entre élèves, le potentiel de chacun pouvant être exploité pleinement tout en profitant aux autres étudiants du Collège.

## • Quant au magistère, il diffère aussi grandement d'une formation classique suivie en faculté.

Le Magistère n'est clairement pas une formation généraliste en droit et chaque Magistère propose un semblant de spécialisation dès la première année, soit dès la L3 (par exemple : Orientation Droit public des affaires à Montpellier, Droit des nouvelles technologies à Poitiers ...). Afin de tirer un

maximum profit de ce type de cursus, il est donc préférable d'avoir dès la L2 une idée claire de son projet professionnel, ou du moins du domaine auquel on se destine.

De plus, les étudiants de Magistère alternent entre cours magistraux à l'université et cours obligatoires en petits effectifs, spécifiques au Magistère.

D'autre part, le Magistère comble un manque souvent constaté à l'université : la faiblesse des réseaux d'anciens élèves. Le système Magistère, lui, pallie ces écueils. Les très denses réseaux d'anciens élèves y sont légions, trouver un stage devient alors plus aisé, les rencontres avec des professionnels plus fréquentes.

Mais qui dit formation d'excellence, dit réputation à conserver. La charge de travail peut être supérieure à celle rencontrée en faculté. A titre d'exemple, le Magistère Droit des activités économiques de Paris 1 a la particularité de coefficientier identiquement toutes les notes de partiels.

Astrik Arutyunyan, étudiante au Magistère Droit des activités économiques (MDAE) à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1 nous en dit plus sur cette formation exigeante qu'elle suit depuis deux ans :

*« Le Magistère de droit des activités économiques mêle des cours magistraux dispensés par les professeurs de Paris 1 à des cours en petit comité, qui permettent de créer une bonne ambiance au sein de la promotion. Il est vrai que cette double formation implique un travail à fournir conséquent mais les enseignements proposés sont tellement riches et variés qu'il est difficile de ne pas y prendre goût si on est porté vers le droit des affaires, tant public, privé, qu'international. »*

## Quelle sélectivité à l'entrée ?

### • L'entrée en magistère n'est-elle réservée qu'aux majors de promotions ?

Oui et Non. Certes, avoir eu un bon voire excellent dossier universitaire L1/L2 peut être un pré-requis pour intégrer certains Magistères mais il est important de garder en tête que le niveau de sélectivité dépend grandement du Magistère visé, de son ambition, de son champ d'activité.

Le Magistère Juriste d'affaires d'Assas par exemple, ouvrant accès au DJCE d'Assas en M2, est lui particulièrement sélectif : il faut un très bon dossier scolaire et passer un examen d'entrée pour y accéder.

En revanche, d'autres magistères s'appliquent plutôt à sélectionner des profils de caractère, dont le projet professionnel et la personnalité coïncident avec l'ambition professionnelle de la formation.

Par exemple, Romain Kinzelin, étudiant en deuxième année du Magistère Droit des techniques de l'information et de la communication à l'Université de Poitiers nous explique qu'il est d'abord entouré par des gens passionnés, sachant tous quelle orientation donner à leur cursus juridique :

*« En intégrant le Magistère en droit des TIC de l'université de Poitiers je cherchais avant tout à prendre part à une promotion d'élèves motivés et passionnés. Que ce soit par la musique, le cinéma ou l'univers du numérique, chacun d'entre nous porte en lui une passion qu'il a voulu intégrer à son cursus juridique traditionnel. Ce lien qui nous unit est une force qui entretient un réseau d'anciens élèves bien implanté. On trouve des anciens du magistère aussi bien en cabinets d'avocats spécialisés*

*en propriété intellectuelle/TIC que dans de grandes entreprises du monde du numérique, des médias ou des sociétés de production audiovisuelle. Les débouchés sont nombreux et la passion l'emporte parfois : un compositeur de musiques de films se cache parmi les anciens ! »*

Ainsi, ne censurez pas votre candidature à un magistère en raison d'un dossier universitaire un peu faible. Le profil, les activités extrascolaires, la passion et surtout la conviction que vous êtes destinés à suivre cette formation peuvent l'emporter !

### • Quand et comment est-il possible d'intégrer un Collège de droit ?

Tout dépend, ici aussi, des collèges de droit auxquels vous postulez. Pour le Collège de droit de Paris 2, historiquement le plus ancien (ouvert en 2008), une mention Très Bien au baccalauréat sera exigée, ou la réussite à un test d'admission en cas de Mention Bien. Une sous-sélection se faisant en fin de chaque année, il est possible de quitter le collège de droit pour réintégrer le cursus normal en cas de faiblesse des résultats. Le Collège de droit ouvre aussi ses portes à d'excellents étudiants de l'université : avoir obtenu sa L1 et/ou sa L2 avec une mention Bien ou Très bien peut constituer un laissez-passer. De façon plus générale, la sélection pour intégrer un Collège de droit se fait sur dossier parfois complété par un entretien, ou bien sur concours.

## Quels avantages à suivre un tel cursus ?

En premier lieu et en ce qui concerne les magistères, on peut parler d'une certaine sécurité. A court-terme tout d'abord, dans les centres couplés Magistère/DJCE (Diplôme de Juriste conseil d'entreprise), le

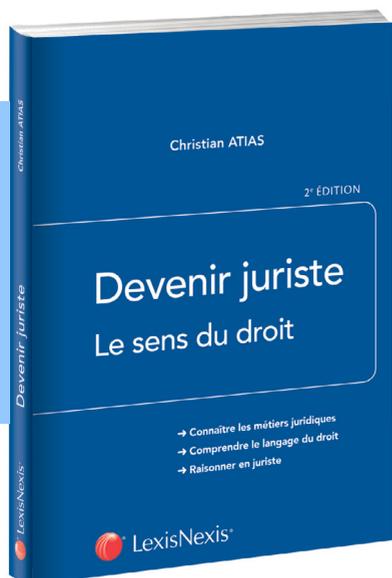
« magistérien » sait que s'il valide son Master 1, il accèdera sans sélection à ce prestigieux diplôme qu'est le DJCE. De façon plus globale, le cursus Magistère se déroulant sur trois ans, un M2 est assuré dans tous les cas à qui valide son M1. La sécurité se rencontre aussi sur le long terme : le réseau d'anciens ainsi que la réputation du magistère peuvent grandement faciliter la recherche de stage et d'emploi.

Mais les atouts d'une telle formation se quantifient aussi humainement : une ambiance de classe, des regroupements inter-magistères permettent de multiplier les moments de rencontre et de détente. Pour ne citer que lui, le « Magistérium » est par exemple une rencontre annuelle amicale et sportive de tous les Magistères de France, organisée par un Magistère différent chaque année.

Quant au collège de droit, Louis Vogel, ancien Doyen de la faculté de droit de Paris 2, considère que cette filière est une réponse à un « besoin du marché ». En effet, les recruteurs reconnaissent désormais la sélectivité et l'excellence d'une telle formation, ils se montrent en conséquence friands de profils intégrant un passage en Collège de droit. Trouver des stages devient alors plus facile, tout comme l'insertion à long terme sur le marché du travail. Ce cursus rend aussi plus aisée l'entrée dans d'excellents Masters 2 (à noter que seuls Paris 1 et Paris 2 offrent un cursus de cinq ans au sein du Collège de droit). Cela étant dit, c'est sans surprise que le Professeur Pierre Crocq, Directeur du Collège de droit de Paris 2, n'hésite pas à qualifier cette filière de « formation d'élite ».

Alors faites-vous confiance, postulez à la formation qui correspond à votre personnalité et à vos projets, et surtout : brillez !

*Delphine SITBON*



## DEVENIR JURISTE

Editions LexisNexis

Auteur : Christian Atias

ISBN 978-2-7110-2138-3

2ème édition, 180 pages, 15 €

Retrouvez tous nos ouvrages  
sur [www.etudiant.lexisnexis.fr](http://www.etudiant.lexisnexis.fr)

# PARTIR ÉTUDIER À L'ÉTRANGER : TOUTES LES CLÉS POUR OPTIMISER VOS CHANCES DE DÉPART



Étudier à l'étranger est un rêve partagé par un bon nombre d'étudiant.

Malheureusement, partir signifie aussi mettre votre apprentissage du droit français entre parenthèses durant un ou deux semestres, ce qui peut en décourager plus d'un.

Il est pourtant dommage de passer à côté d'une telle expérience qui vous permettra d'avoir une bonne pratique usuelle et juridique de la langue du pays dans lequel vous aurez décidé de partir.

En effet, la pratique d'une langue étrangère et notamment de l'anglais est très appréciée en droit. La pratique de cette langue est même parfois indispensable pour l'accès à certains masters ou professions, en particulier dans le domaine du droit des affaires et du droit international.

Même si les échanges universitaires se font souvent en L3 ou en M1, ce départ se prépare une année à l'avance car partir en échange universitaire peut parfois relever du parcours du combattant.

Pas de panique surtout, Le Petit Juriste est là pour vous aider à optimiser vos chances de quitter les bancs de la fac française.

## ERASMUS et programme SAAS

Le programme ERASMUS est le plus connu et le plus valorisé par les universités. C'est un accord permettant l'échange des étudiants entre les 25 pays signataires d'une durée de 6 mois à un an.

Il est donc possible pour n'importe quel étudiant de partir en ERASMUS à condition d'avoir validé la première année d'étude et d'être citoyen de l'Union Européenne.

Il faut savoir que le programme ERASMUS est un programme sélectif et le nombre de place est limité selon la destination. Les étudiants ayant les meilleurs dossiers, pourront donc bien souvent partir dans le pays de leur choix, tandis que les étudiants ayant des notes plus faibles seront réorientés vers des pays moins prisés.

Il est vivement conseillé aux étudiants souhaitant partir, de choisir avec soin la formation suivie dans le pays d'accueil, car celle-ci doit en effet être en adéquation avec la formation initiale. Renseignez-vous sur les sites internet des facs partenaires afin de vérifier quelles matières sont proposées.

**D'un point de vue financier**, le programme propose trois types d'aides : **la bourse communautaire ERASMUS** dont le montant va dépendre du pays dans lequel vous vous rendez. Ainsi, si vous désirez partir en Angleterre, la bourse atteint une moyenne d'environ 200 € par mois, tandis qu'en Espagne où la vie est moins chère, son montant est plus de l'ordre de 160 €.

Ensuite, il est possible pour les étudiants initialement boursiers de toucher **une aide complémentaire de mobilité**, qui est calculée en fonction de leurs régimes fiscaux. Enfin, **le conseil régional et le conseil général**, accordent souvent des aides pour partir. Le service des relations internationales de votre université sera en mesure de vous renseigner sur toutes les bourses qui sont à votre portée.

**Le programme SAAS** est quant à lui destiné à privilégier les échanges avec l'Écosse. L'avantage est que certaines universités du programme sont prestigieuses comme par exemple de l'Université d'Edinburgh, de Glasgow ou de Dundee. L'atout de ces programmes est que les frais d'inscriptions se limitent aux frais universitaires français usuels. Vous échapperez donc aux inscriptions à plusieurs milliers d'euros pour lesquels sont réputés les pays anglo-saxons.

### **HORS UE : Les programmes CREPUQ, ISEP, et MICEFA**

Le CREPUQ permet de partir au Québec pour les étudiants ayant justifié d'au moins un an d'étude même si certaines universités préfèrent donner la priorité à ceux ayant validé leur licence 2. Une fois de plus, n'hésitez pas à aller vous renseigner auprès des Relations Internationales pour les formalités d'inscription.

L'avantage est que le programme est rattaché aux universités françaises. C'est donc bien votre établissement qui va s'occuper de la constitution du dossier. De plus, comme pour ERASMUS, vous serez exonéré des frais d'inscription de l'université d'accueil. Il faut cependant savoir que le programme ne propose pas de bourse et que les frais de transports et de séjour seront à votre charge.

Attention, **la date de de fin de dépôt du dossier varie entre mi-janvier et mi-février**. Encore une fois, il est conseillé de s'y prendre le plus tôt possible !



“Does hip-hop count as a second language?”

Le programme ISEP est similaire mais il se concentre principalement sur les États-Unis. Il est possible de postuler dans dix universités différentes, ce qui vous permet d'optimiser vos chances de partir.

Enfin, pour les étudiants résidant dans la région parisienne souhaitant partir aux États-Unis ou au Canada, il est également possible de choisir **le programme MICEFA**. L'avantage est que là aussi seuls les frais d'inscription à l'université française sont à régler. Il faudra cependant vérifier si l'université d'origine fait partie du programme.

Attention, en règle générale en dehors de l'Europe (sauf formation suivie en français), il vous faudra justifier d'un niveau linguistique suffisant. L'obtention d'un score d'au moins 80/120 au TOEFL sera nécessaire si l'université d'accueil est anglophone.

Cependant, les facs les plus prestigieuses peuvent demander jusque 110/120. Il vous faut donc consulter le site internet des universités partenaires qui indiquent ce critère dans leur rubrique « foreign students » afin d'éviter toute déception.

### Les doubles diplômes

Les doubles diplômes sont aujourd'hui proposés par quasiment toutes les universités de droit. C'est un diplôme très apprécié par les professionnels puisqu'il permet l'acquisition d'une double compétence. La période d'étude est divisée en deux : une partie est suivie en France et l'autre à l'étranger. L'atout principal du programme est donc la reconnaissance des deux di-

plômes. En outre, l'accent est mis sur l'enseignement juridique de la langue, ce qui permet de trouver plus facilement des stages internationaux.

Cependant, il faut savoir que cette formation reste très sélective, et il vous faudra, là encore, justifier votre niveau linguistique ainsi que votre niveau scolaire puisque les notes et éventuelles mentions sont un critère de sélection.

Le dernier avantage de ce type de formation, est qu'elle permet d'accéder plus facilement à un programme d'excellence : les LLM, permettent d'intégrer une law school à l'étranger et donc d'avoir de nombreux contacts et opportunités à l'international.

Il ne vous reste donc plus qu'à choisir la solution qui vous est la plus adaptée et partir à l'aventure, (sans oublier vos codes dans vos valises bien sûr) !

**Pauline PAROIS**

#### Sites utiles

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>  
<http://www.europe-education-formation.fr/page/erasmus>  
<http://www.etudionsaetranger.fr/>

<http://micefa.org/>  
<http://www.isep.org/>

### **LES APUI : Une césure utile à vos études**

Ce type d'agence privée est un bonne alternative pour partir sans passer par l'université et si vous désirez avoir recours à une année de césure, car ces formations ne sont pas diplômantes.

Le tarif est variable selon les agences mais comprend souvent un service de conseil,

de recherche ciblée en fonction du profil de l'étudiant et d'aide à l'organisation du voyage. Ce service peut s'avérer réellement utile car les procédures administratives sont lourdes et la recherche de logement peut se révéler être un casse-tête dont vous aimerez vous dispenser.

**Leslie, 22 ans** – étudiante au sein du M2/MBA Droit des affaires et management-gestion de l'Université Paris-Assas.  
« Je suis originaire de Toulouse et j'ai effectué ma dernière année de Licence en échange en Angleterre, mon Master 1 et un LL.M. à Québec. »



### **Pourquoi as-tu décidé de partir étudier à l'étranger?**

Pour mon année en Angleterre, ma principale motivation était d'améliorer mon anglais. Lorsque l'on souhaite travailler au sein d'une grande entreprise ou au sein d'un cabinet international, la connaissance de l'anglais est essentielle.

Quant à mes deux années au Canada, ma principale motivation était de découvrir un pays éloigné de la France, tant au niveau de la distance que de la culture. De plus, je voulais obtenir un LL.M., diplôme très reconnu dans les milieux professionnel et universitaire.

### **Comment as-tu financé tes études à l'étranger?**

J'ai financé mon année en Angleterre par des jobs d'été, la bourse ERASMUS, et par l'aide de mes parents. Quant à mes deux années à Québec, je les ai financées en travaillant dans une librairie et en tant qu'auxiliaire de recherche, j'ai aussi reçu une bourse universitaire, et mes parents continuaient à m'aider.

### **Comment s'est déroulée ton arrivée sur place?**

Mon arrivée en Angleterre s'est très bien passée, j'ai dès le début rencontré d'autres étudiants en échange. Cependant, au début il était assez difficile de comprendre les locaux et les professeurs. Mais déjà au bout d'un mois on s'habitue et on est plus à l'aise pour parler. Pour mon arrivée au Québec, il m'a fallu un petit temps d'adaptation, mais au bout de quelques mois j'ai fini par me sentir chez moi et

je m'y suis tellement plu que j'ai décidé de prolonger mon séjour de un an pour faire un LL.M.

### **Quelles différences as-tu pu observer par rapport à l'enseignement en France?**

Que ce soit en Angleterre ou au Canada, les méthodes d'enseignement sont très différentes des méthodes françaises. Personnellement, j'ai beaucoup aimé l'enseignement dans ces deux pays : il y a une plus grande proximité avec les professeurs et les cours sont moins théoriques. Quant au choix des matières, j'ai à chaque fois eu une grande liberté. En Angleterre, j'avais choisi des matières qui étaient liées à la compréhension juridique du pays et des matières de common law. Durant mes deux années d'études à Québec, j'ai privilégié des matières de droit international et comparé des affaires, étant donné que c'est le domaine vers lequel je souhaitais me diriger.

### **Si nous devons faire le bilan de tes expériences, quel serait-il?**

Il n'y a rien de mieux pour se découvrir, découvrir de nouvelles personnes et nouvelles choses, que de partir à l'étranger. C'est autant enrichissant sur le plan personnel que professionnel. Dans la majorité des cas, être parti à l'étranger est très valorisé, et offre de nombreuses opportunités. J'ai même obtenu le master que je désirais à mon retour donc ce choix d'études à l'étranger ne fut pas du tout un handicap pour ma part!

# RÉORIENTATION ET PASSERELLES : QUE FAIRE SI JE ME SUIS TROMPÉ(E) DE VOIE ?

## Pas de panique

Vous êtes inscrit en 1<sup>ère</sup> année de droit mais vous vous rendez compte que ce cursus universitaire ne vous convient pas ? Ne vous inquiétez pas, cela arrive à de nombreux étudiants et surtout ne baissez pas les bras car de nombreuses possibilités de réorientation vous sont offertes, qu'elles soient internes ou externes à votre université.

## Réorientation en cours de parcours

L'idéal est de se réorienter dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1 afin de pouvoir commencer son 2<sup>nd</sup> semestre dans la nouvelle voie que vous aurez choisie. La grande majorité des universités proposent ce changement d'orientation.

Ce système vous permet d'accéder dès le second semestre à la formation que vous souhaitez au sein de la même université, sous réserve généralement de l'avis de la commission de réorientation. Néanmoins, il vous faudra tout de même passer les examens de fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Par exemple, si vous vous apercevez au cours du 1<sup>er</sup> semestre que le cursus universitaire d'Économie-Gestion est plus susceptible de répondre à vos attentes, vous pouvez le rejoindre dès le 2<sup>nd</sup> semestre sous réserve de réussir vos examens de 1<sup>er</sup> semestre en droit.



## Réorientation à la fin de l'année

Si vous avez passé avec succès les examens de votre L1, les universités autorisent les changements de filières entre la L1 et la L2 grâce à un aménagement appelé « passerelle ».

Les étudiants ayant réussi les épreuves de 1<sup>ère</sup> année de droit et qui souhaitent s'inscrire en deuxième année de licence devront dans la plupart des cas suivre des enseignements supplémentaires aux enseignements propres à leur deuxième année de licence.

Renseignez-vous auprès de votre unité de formation et recherche (UFR) d'origine et votre UFR d'accueil sur les possibilités de passerelles.

L'autre possibilité est celle de se réorienter vers un Institut Universitaire de Technologie ou un Brevet de Technicien Supérieur. Pour cela, il vous faudra déposer un dossier de candidature en même temps que les terminales via la procédure nationale d'inscription dans le supérieur Admission-Postbac (de Janvier à mi-Mars). Si vous vous en sentez capable, vous avez tout intérêt à vous accrocher et valider une année d'uni-

versité afin de pouvoir postuler en année spéciale de DUT ou en BTS et obtenir le diplôme en un an au lieu de deux années. Le jeu en vaut la chandelle !

Des écoles privées en commerce-gestion, secrétariat, communication, art ouvrent des sessions d'intégration après la fin du 1er semestre. Faites attention aux dates d'inscriptions qui s'ouvrent très tôt dans l'année.



Vous pouvez également tenter d'intégrer des écoles de commerce ou d'ingénieurs postbac en passant les épreuves des concours d'entrée.

Les écoles de commerce postbac sont nombreuses (plus d'une quarantaine) mais des concours communs (ACCES, SESAME, TEAM, PASS, PRISM, et KEYS) permettent de postuler à plusieurs écoles en même temps. Si certaines écoles proposent un cursus en trois ou quatre ans, la tendance est à rallonger les études jusqu'au niveau

master. Les concours se déroulent généralement au cours du mois de Mai.

Les bacheliers S peuvent également tenter d'intégrer une école d'ingénieur postbac. Il en existe à peu près 80 en France. Ces écoles sélectionnent les étudiants après examen du dossier scolaire suivi d'épreuves écrites, voire orales. Certaines écoles proposent des concours communs (comme les concours Avenir, ENI, Puisseance 11, GEIPI-Polytech).

Que vous ayez validé ou non votre 1ère année de licence de droit, vous pouvez passer les concours administratifs de catégorie B, ouverts aux bacheliers. Les fonctionnaires de catégorie B ont des fonctions d'encadrement et d'application. Néanmoins, ce sont des concours très sélectifs dans lesquels on retrouve plus de 50% de candidats ayant déjà une licence de droit ou sciences-économiques.

## Conseil

Afin que vous puissiez rebondir le plus rapidement possible sur la formation qui est la plus adaptée à votre profil, allez-vous informer auprès du service d'orientation au sein de la scolarité de votre université.

Ne vous apitoyez pas sur votre sort ! Il arrive à tout le monde de se tromper surtout sur l'orientation car il est très difficile de savoir ce que l'on veut faire de sa vie à la sortie du bac. Dans tous les cas, cette année de droit (finie ou non) ne sera pas une année de perdue car vous aurez acquis une méthode de travail et une rigueur qui vous seront utiles dans votre future formation.

# OFFREZ-VOUS L'ENTREPRISE

DES FORMATIONS POUR VOUS  
PROFESSIONNALISER

ALTERNANCE  
POSSIBLE

ESGRH

## À partir de Bac+2

Cycle «Responsable et manager  
des ressources humaines»  
(en 2 ans)

**Titre certifié niveau I**

mbaESG

## À partir de Bac+4

MBA Droit des affaires / Juriste  
d'entreprise (en 1 an)

**Classé SMBG** 

Groupe  
**ESG**



**esgrh.fr**  
**mba-esg.com**



# **BOITE À OUTILS**

# LES STAGES, UN ATOUT DANS VOTRE CV ! QUAND ET COMMENT FAIRE UN STAGE ?

**Que vous soyez en première ou dernière année de Licence, cet article vous est destiné ! Les expériences professionnelles sont aujourd'hui très valorisées, voire même indispensables pour décrocher un emploi, un Master, ou encore accéder à un grand groupe, car les recruteurs attendent des candidats qu'ils soient rapidement opérationnels. Le stage est une étape essentielle de votre parcours de formation. Il vous permet de vous familiariser avec l'univers professionnel et d'y mettre en application vos connaissances.**

## Les préalables

Préparez un CV et une lettre de motivation précisant de façon claire vos disponibilités (date d'arrivée et durée du stage). Sachez que les recruteurs préfèrent souvent des stagiaires disponibles pour une longue période. Il faut également penser à valoriser ses précédents stages et ce qu'ils vous ont apporté. Petit conseil à ceux qui n'ont jamais fait de stage : ne négligez pas vos précédentes expériences professionnelles (jobs d'été), associatives et sportives. Elles sont intéressantes car elles montrent votre dynamisme et votre connaissance du travail en équipe.

**Et enfin, veillez à personnaliser vos candidatures!**



## Est-ce utile de faire un stage en première année ?

Il n'est jamais trop tôt pour effectuer un stage. Il est certain que les recruteurs recherchent souvent des étudiants bénéficiant déjà d'une certaine expérience dans leur domaine mais il n'est pas impossible de trouver un stage dès la première année de Licence. Pour ceci et si vous n'avez pas de contacts dans le milieu juridique, il peut être utile de commencer par aller frapper à la porte des petits cabinets d'avocat afin d'effectuer votre premier stage d'observation. Gardez à l'esprit que plus vous aurez fait de stages, plus il vous sera aisé d'en trouver ou d'accéder à des stages prestigieux.

## Comment décrocher un stage ?

Avant d'envoyer vos candidatures, il vous faudra cibler un domaine de recherche. Faites le point sur vos centres d'intérêt, vos compétences et définissez clairement les contenus et les objectifs de votre formation. Il faut veiller à la cohérence entre vos stages et votre projet professionnel.

Les questions que vous devriez vous poser : Quel secteur d'activité ? Une entreprise ou un cabinet d'avocats ? Grand groupe ou petite structure ? Les grandes entreprises sont davantage connues et sollicitées, mais il ne faut pas négliger les petites

et moyennes structures susceptibles d'offrir des stages intéressants.

Si vous ne savez pas où vont vos préférences, pas d'inquiétude ! L'intérêt d'un stage est également de vous aider à affermir votre projet professionnel. Gardez tout de même à l'esprit, que pour attirer l'œil du recruteur, il faudra correspondre au mieux aux besoins de l'entreprise.



*"My intern has worked out wonderfully.  
You really should consider getting one."*

### Où chercher ? A qui s'adresser ?

N'hésitez pas à solliciter votre entourage (famille, amis, camarades). Il faut multiplier les axes de recherche et le réseau familial ou relationnel en est un à ne pas négliger. Au sein de votre Université, vous pouvez également vous adresser à votre faculté en particulier au CIO ou même passer par des organisations étudiantes ou des associations d'anciens élèves.

Vous pouvez également rechercher des stages sur des sites internet spécialisés.

Les recruteurs, cabinets d'avocats et entreprises, sont très présents sur ces sites. Vous pourriez y trouver votre bonheur en un rien de temps !

Il ne faut pas oublier de se rendre sur les sites de recrutement des grandes entreprises qui référencent de nombreuses offres de stage. Vous pourrez ainsi postuler en ligne. Sur ces sites, vous pourrez également démarcher directement les entreprises où vous aimeriez travailler en envoyant des candidatures spontanées.

L'avantage d'une candidature spontanée est que vous serez moins nombreux à tenter votre chance, en contrepartie de quoi, vous postulez sans savoir si l'entreprise recrute réellement. Sachez aussi que certains cabinets d'avocats ont également des sites permettant de postuler en ligne. Enfin, ne mésezimez pas les salons ou forums de recrutement.

### Quand chercher ?

Quel que soit votre choix, n'attendez pas la dernière minute pour débiter la recherche. Le maître mot en matière de stage reste « Anticiper sa recherche ! ». Trouver un stage est un travail de plusieurs semaines voire plusieurs mois. En particulier pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de bénéficier de cette expérience. Il s'agit d'un domaine particulièrement concurrentiel. Vous devez donc entamer dans l'idéal votre recherche entre les mois de novembre et février pour optimiser vos chances de réussite ou trouver le stage de vos rêves. Pour les adeptes de la procrastination, sachez qu'il reste toujours des offres de stage aux mois d'avril ou mai mais le choix est limité.

**Amandine ACQUATELLA**

# VOUS CHERCHEZ UN STAGE? VENEZ DÉCOUVRIR TOUTES NOS OFFRES SUR



**Carrières-Juridiques.com**

EMPLOI, FORMATIONS ET ACTEURS DU DROIT

**C L I F F O R D  
C H A N C E**

**CLIFFORD CHANCE EU-  
ROPE LLP**

Stagiaire droit social

Paris

Les stagiaires auront pour mission de réaliser des recherches ponctuelles et de préparer les dossiers pour les avocats de l'équipe et participeront au processus de rédaction de projets de contrats, mémos et analyses. Ils seront impliqués dans les dossiers traités par l'équipe. Ils auront l'opportunité de traiter une grande variété de sujets sur lesquels ils seront amenés à travailler avec les avocats. Ils préparent également toutes les semaines une revue de jurisprudence et d'actualité législative et réglementaire en droit social pour l'équipe.

**TF1**

**TF1 SA**

Stagiaire juridique  
TF1 vidéo

Boulogne-Billancourt

Le(a) stagiaire aura pour principales missions :

- l'aide à la rédaction de contrats, notamment d'acquisition de droits de diffusion ;
- la gestion administrative de bases de données ;
- les recherches ponctuelles en fonction des dossiers et notes plus générales sur l'activité ;
- l'aide à la mise en place de procédures internes.

**BAKER & MCKENZIE**

**BAKER & MCKENZIE**

Stagiaire droit  
immobilier

Paris

Rattaché(e) à la pratique Immobilière et sous la supervision d'avocats, vous serez amené à :

- Participer à la gestion courante des problématiques de nos clients ;
- Réaliser des recherches techniques ;
- Participer à la rédaction de notes, de mémos et de rapports ;
- Assurer une veille lors de nouvelles mesures en matière de Droit Immobilier

**Hogan  
Lovells**

**HOGAN LOVELLS**

Stagiaire marchés  
internationaux de capitaux

Paris

Au sein de cette équipe, vous assisterez les avocats ou solicitors dans leur rôle de conseil et de rédaction de contrats/actes/clauses sur des dossiers variés (émission obligataire, titrisation, réglementation bancaire et financière).

- Recherches et analyses juridiques approfondies ;
- Rédactions de tout ou partie de memoranda, de consultations, d'actes ou de clauses de contrats ;
- Assistance aux collaborateurs dans la préparation des dossiers et suivi de clients.

## « UN RECRUTEUR PASSE EN MOYENNE 30 SECONDES À PARCOURIR VOTRE CV »

**Vous avez entendu cette phrase un bon millier de fois, non ? C'est pourtant vrai, un employeur parcourt en un éclair le CV d'un candidat. Par conséquent, sa rédaction est primordiale, et il est donc important que celui-ci suscite d'emblée l'intérêt.**

Il n'existe pas de CV universel, passe-partout, qui de par sa forme, sa structure et son contenu ouvrirait les voies de toutes les entreprises, même si à l'évidence un candidat dans le domaine du marketing pourra se permettre une présentation plus fantaisiste qu'un juriste.

Les informations contenues doivent être sélectionnées pour faire le lien avec l'entreprise et le poste visé. Trop d'informations risqueraient de donner à votre CV une apparence brouillonne et décousue.

### Caractères généraux

Votre CV doit être exempt de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. N'hésitez pas à vous faire relire par un proche. Cette remarque vaut d'autant plus pour des juristes, qui demeurent les rares dans le monde des affaires à exercer une profession où l'écrit est prédominant. Il conviendra de choisir une police sérieuse (plutôt Calibri ou Times New Roman que Comic), sans caractères spéciaux ni fantaisistes.

### Formation et expérience professionnelle

Un recruteur cherche avant tout un profil avec des compétences spécifiques. Les diplômes et l'expérience donnent un cadre

à celles-ci. La rédaction de ces deux rubriques est chronologique. Les dernières expériences, ou études, doivent être les premières à apparaître : le recruteur connaît tout de suite les derniers faits marquants de votre parcours professionnel et c'est ce qui l'intéresse le plus.

### Les langues étrangères et l'informatique

Les connaissances linguistiques et informatiques sont aujourd'hui indispensables. Les langues doivent figurer en bonne place sur votre CV, surtout si l'ouverture sur l'étranger semble être une caractéristique importante de l'entreprise ou du cabinet auquel vous écrivez. N'hésitez pas à faire certifier votre niveau de langue à travers des tests tels le TOEFL ou le TOEIC pour l'anglais, ZDaF pour l'allemand, voire même le HSK pour ceux qui connaîtraient quelques rudiments de Chinois !

Vos compétences en informatique doivent aussi apparaître sur votre CV. Outre la nécessaire maîtrise des éléments du Pack Office (Word, Excel...), il convient de mentionner la connaissance des outils de recherches juridiques : Doctrinal Plus, Dalloz, LexisNexis... La maîtrise de ces bases de données pourra être un des éléments déterminants du choix d'un recruteur face à plusieurs candidatures.

## Référence

Les références sont des contacts professionnels que vous mettez à disposition des recruteurs pour appuyer votre candidature : dans le cadre de jeunes candidats, il s'agira notamment d'anciens maîtres de stage, professeurs, tuteurs... Cette pratique importée des pays Anglo-Saxons et qui tend à se démocratiser en France permettra à votre éventuel recruteur d'avoir des retours sur votre comportement dans la vie professionnelle.

## Centres d'intérêts et loisirs

Les recruteurs apprécient d'avoir des éléments permettant de cerner votre personnalité : tel est l'intérêt de mentionner vos activités, sports, loisirs... Veillez à ne pas rester vague, en précisant la nature de ces centres d'intérêts ainsi que leur durée. Loin d'être anodin, ils pourront servir de support lors d'un éventuel entretien.

## Lettre de motivation

La lettre de motivation est complémentaire du CV. Si peu de recruteurs admettent la lire (75% prennent en compte les candidatures sans lettre de motivation), elle n'en demeure pas moins un élément sur lequel il est difficile de faire l'impasse.

Comme dans le CV, la qualité du français est primordiale. C'est d'ailleurs l'un des intérêts premiers de la lettre de motivation : vérifier l'aptitude du candidat à s'exprimer par l'écrit.

Si dans la phase de rédaction, le plan de la lettre ne doit pas apparaître, il est nécessaire, dans la phase de préparation, de prendre du temps afin d'y réfléchir.

## Trois axes peuvent être distingués.

**Dans une première partie** de la lettre de motivation doit apparaître l'objet de votre candidature. Les termes doivent être précis et montrer que vous connaissez l'entreprise, le cabinet ou la formation visée. S'il s'agit d'une recherche de stage mentionnez vos disponibilités (temps plein, alternance, dates de disponibilités, durée). S'il s'agit d'une demande d'admission pour une formation, précisez bien les options choisies.

**Dans une deuxième partie** de la lettre de motivation doit apparaître votre personnalité. Il ne s'agit pas de répéter et réécrire votre CV mais de mettre en perspective vos compétences et qualités à l'aune de la formation ou du stage visé. Votre lettre de motivation peut compléter votre CV en détaillant une expérience particulièrement intéressante que vous n'avez pas pu développer dans votre CV : mission, responsabilité, résultats...

**Enfin, la troisième partie** de la lettre de motivation doit expliquer pourquoi vous postulez et souhaitez le stage/emploi/formation ? Cette partie de la lettre de motivation doit permettre à votre lecteur de voir si vous connaissez les détails de l'offre à laquelle vous postulez : dans cette partie, vous pouvez spécifier les éléments de l'offre qui vous motivent et quels sont vos points forts associés aux missions proposées.

Vous avez désormais toutes les clés en main pour rédiger un CV parfait et une lettre de motivation impeccable.

**Alors, à vos candidatures,  
prêt, feu, partez !**



Photo ou pas photo voici une question qui fait fort débat. S'il est vrai qu'en France la traditionnelle photo est souvent conservée, les choses sont différentes chez les anglosaxons. La France suit doucement le même chemin et le CV sans photo devient peu à peu la norme. Dans tous les cas si vous choisissez d'intégrer une photo, souriez il ne s'agit pas d'une photo de passeport, vous devez avoir l'air sympathique. En revanche, interdiction formelle d'intégrer une photo de vacances découpée style photo de profil facebook !

### PROFIL

Je suis un étudiant en deuxième année de droit qui aimerait trouver un petit stage durant l'été.

## LUCAS PRATIQUE

2 Rue de Montpensier  
75001, Paris  
12 34 56 78 90  
redevaction@lepetitjuriste.fr

Il n'existe ni petit stage ni petit job, ce terme est réducteur.

N'oubliez pas d'indiquer vos disponibilités clairement

Il est important de développer vos expériences en expliquant ce qu'elles vous ont apportées. Fraichement arrivé à la faculté c'est normal que vous n'ayez pas beaucoup d'expériences significatives

### EXPÉRIENCE

**Stagiaire avocat** — Paris — Août 2014

Lecture des dossiers, aide sur les recherches juridiques, participation à des entretiens avec les clients, prise de note pendant les audiences

**Serveur** — Bar de la plage — Palavas les flots — Juillet 2012

Réception des clients, prise de commande, tenue de la caisse, organisation de soirées

**Assistant vétérinaire** — Paris — 15-22 mars 2010

Stage découverte en 3e

**Vendeur de muguet** — Troyes — 2005-2012

Toujours classer ses expériences professionnelles de la plus récente à la plus ancienne

Les expériences de type job d'été bien que parfois sans rapport avec votre formation peuvent être un atout pour les recruteurs qui verront en vous une personne autonome et digne de confiance

Il arrive un moment où il faut savoir faire un tri entre ses différentes expériences professionnelles car au fil des années il est difficile de tout faire rentrer sur une simple page

Les expériences très courtes et sans aucun lien avec notre nouvelle orientation n'ont par exemple aucune raison d'être mentionnée sur un CV

### ÉDUCATION

**Brevet des collèges** — Mention bien — 2010 — Troyes

**Seconde** — Lycée Châtaigne — 2011 — Paris

**Première** — Lycée Châtaigne — 2012 — Paris

**Terminale** — Baccalauréat Mention bien — 2013 — Paris

**Tercième année de droit** — 2014 — Université Paris 1

Le Baccalauréat en poche, inutile de mentionner vos résultats au brevet ou même vos différentes années de lycée

Il faut ici justifier de son niveau de langue. Si vous êtes bilingue, précisez -le. Si votre niveau dans une langue se résume à vos connaissances de lycée n'hésitez pas non plus à mentionner «niveau lycée » cela évitera à votre recruteur de se sentir dupé.

### LANGUES

Anglais, Espagnol

Cette partie est vraiment celle qui fait ressortir votre personnalité. Ne vous inventez pas de passions insolites si vous n'en avez pas. Les mentions telles que lecture sont toujours plus crédibles si vous précisez le type de lecture ou vos auteurs préférés par exemple. Soyez précis et honnête car sur ces points vous pourrez mener l'entretien en parvenant à intéresser votre interlocuteur sur vos hobbies.

### CENTRE D'INTÉRÊT

Fiscalité, lecture, pétanque, voyages, photographie, la musique en générale

Sérieusement? On a dit qu'il fallait être honnête !

# COMMENT FINANCER SES ÉTUDES DE DROIT ?



Comme l'ensemble des filières d'études supérieures, les études de droit ont un coût, et en tant qu'étudiant, vous cherchez souvent comment financer vos études. Frais d'inscriptions à l'Université, prix d'un changement de région, d'un premier loyer, frais de vie courante, vous nécessitez parfois un coup de pouce, et diverses aides financières peuvent être sollicitées.

## Les bourses et aides

- **La bourse sur critères sociaux** est une aide financière pour les moins de 28 ans suivant une formation habilitée, attribuée selon les revenus du foyer fiscal, du nombre d'enfants à charge, de l'éloignement du lieu d'études. Le montant varie de l'exonération des droits d'inscription et de sécurité sociale à 5500€ répartis sur 10 mois. Un simulateur de bourse est à votre disposition sur le site du CNOUS.

- **Le fonds national d'aide d'urgence (FNAU)** attribué par le directeur du Crous assisté d'une commission, permet d'apporter une aide financière rapide aux étudiants rencontrant de graves difficultés, notamment une rupture familiale. Il peut aider les étudiants traversant une situation délicate temporaire, au maximum 1000€ sur l'année, il faudra pour cela rencontrer une assistante sociale. S'ajoute également **l'aide aux jeunes en situation d'autonomie avérée** (allocation de 4000€ à 5500€ pour les étudiants subvenant eux-mêmes à leurs besoins).

## Le logement (CAF/CNOUS/REGIONS)

- **Les logements en résidences universitaires** gérés par le CROUS sont attribués selon les mêmes critères que l'obtention d'une bourse. Le prix moyen pour un T1 est de 400€/mois. Le site Lokaviz.fr référence ces résidences, ainsi que des **logements chez les propriétaires** certifiés par le Crous. Enfin **le loca-pass** est une avance vous permettant de financer votre dépôt de garanti, votre caution locative.

Toutes ces demandes d'aide financière font l'objet d'un **dossier social étudiant (DSE)**, constitué **sur le site internet du CROUS** de votre académie, impérativement entre le **15 janvier et le 30 avril précédant votre rentrée**. Soyez donc rigoureux dans vos demandes ! (plus d'infos sur [cnous.fr](http://cnous.fr))

- Vous pouvez également bénéficier de **l'aide personnalisée au logement (APL)** et de **l'allocation logement à caractère social (ALS)**. Ces deux aides sont attribuées par la caisse des allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux tels que les ressources et la situation familiale, la nature du logement.

## Les prêts et aides

Un système de **prêts bancaires garantis par l'État** a été ouvert pour tous les étudiants ; il concerne actuellement la Société générale, le Crédit Mutuel, le CIC et les Caisses d'épargne (plus d'infos sur : [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)).

## Financer sa mobilité

- **Les programmes Erasmus et Leonardo** sont les principaux moyens pour étudier en Europe, selon les accords conclus avec votre établissement. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier d'une allocation entre 100 et 200€ par mois ; variant selon les établissements et la destination (plus d'infos sur [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)).

- **L'aide à la mobilité internationale** est une aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux, une mensualité s'élevant à 400€. La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois consécutifs.

- **Les aides régionales** peuvent s'ajouter à ces aides à la mobilité, et atteignent parfois 300€/mois.

Vous voilà bien armés, désormais vous n'avez plus qu'à vous soucier de la région de votre Master ou du prochain pays que vous visiterez dans le cadre de vos études. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les membres de l'UNEDSEEP (Union Nationale des Etudiants en Droit, AES, Gestion, Sciences économiques, Politiques et sociales) qui se rendront toujours disponibles pour vous éclairer.

*Bon courage à tous.*

**Lauren DELATTRE,**

*Vice-présidente de l'UNEDSEEP*

*vice-presidence@unedesep.fr*

## Le travail étudiant

Dans le cas où les bourses ne peuvent vous être attribuées ou pour compléter celles-ci, il est probable que vous soyez obligés de trouver un travail. A ce titre, sachez qu'un petit contrat ne vous pénalisera pas forcément dans vos études mais il est vrai que cela demandera une organisation rigoureuse. De plus, vous pourrez généralement bénéficier d'un emploi du temps aménagé - notamment pour vos TD - donc n'hésitez pas à aller en parler avec l'administration de votre université.

Enfin, les grandes chaînes de restauration rapide ne sont pas les seules à embaucher des étudiants alors ouvrez bien les yeux pendant vos recherches. L'université offre elle-même de nombreux postes aux étudiants donc renseignez vous auprès d'eux car vous pourrez peut-être décrocher un poste à la BU ou même au sein de l'administration ce qui est nettement plus agréable. Renseignez vous également auprès du tribunal le plus proche qui offre régulièrement des mi-temps d'assistants de justice. Une bonne façon de démarrer sa vie de juriste avant tout le monde!



# AppliDroit® : UN SUPPORT D'APPRENTISSAGE ET DE RÉVISION POUR LES ÉTUDIANTS EN DROIT CONNECTÉS

#L1, #L2, #L3, #CRFPA



200

Plus de 200 fiches  
réparties en  
7 matières



Des vidéos  
et conseils métho-  
dologiques



Des QCM  
d'évaluation



Etudiez où que vous soyez :  
l'ensemble du contenu  
est disponible  
hors connexion



[www.applidroit.fr](http://www.applidroit.fr)



Available on the  
App Store



GET IT ON  
Google play

The background of the entire page is composed of a repeating pattern of diagonal stripes. The stripes are a vibrant yellow color, and they are separated by white spaces. The stripes run from the top-left towards the bottom-right, creating a strong sense of movement and rhythm.

# **DÉBUTER LE DROIT**

## DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC: QUELLE DIFFÉRENCE ?

Quelle que soit votre raison d'intégrer la fac de droit, la bonne nouvelle c'est que vous avez tous les capacités pour réussir votre licence puisque le grand ingrédient mystère pour réussir vos études de droit reste l'intérêt que vous portez à la matière. Les portes de l'université s'ouvrent donc à vous car admission post-bac vous a permis - grâce à un savant jeu de classement de choix - d'intégrer l'université que vous désiriez.

Seulement, votre orientation n'est pas toute tracée car vous aurez très rapidement à effectuer un choix entre droit public et droit privé.

En résumé, en première année, vous aurez l'opportunité de découvrir les joies du droit civil et du droit constitutionnel. En deuxième année, vous conserverez l'étude du droit civil, débuterez certainement le droit des affaires et l'arrêt Blanco viendra peut-être allumer chez vous, la flamme du droit administratif.

Tout élève en droit va durant ses premières années découvrir ces deux facettes du droit. Néanmoins, au cours de votre parcours universitaire vous serez forcément confrontés à ce choix cornélien entre le droit public et le droit privé. Comment faire le bon choix ?

**Que vous vous imaginiez défenseur des droits de l'Homme à l'ONU ou dans un grand cabinet d'avocat à la Harvey Specter, le droit est un domaine si vaste que vous aurez toutes les chances d'y trouver la matière qui vous correspond le mieux.**

### I/ La découverte du droit privé

*Droit privé : Ensemble des règles régissant les rapports entre les personnes physiques ou morales.*

Lorsqu'un non initié débute ses études de droit, il sera naturellement plus familiarisé avec le droit privé car celui-ci fait partie de notre vie quotidienne.

Le droit privé regroupe plusieurs grandes branches et votre personnalité vous amènera à préférer certaines matières à d'autres. Si vous aimez la complexité du contrat et du droit de la vente, le droit civil devrait vous convenir à merveille. Vous souhaitez accompagner les personnes dans les étapes importantes de leur vie? Le droit de la famille et le droit notarial pourrait s'avérer votre nouvelle passion. Beaucoup d'élèves sont également attirés par le droit pénal, qui représente l'essence du droit et de la justice pour beaucoup de juristes. En effet, l'appréhension des crimes et des délits est souvent une branche passion pour les élèves qui débute le droit.

En master, les répartitions restent néanmoins très inégales et une grande majorité des élèves de droit privé se dirigent dans le droit des affaires car celui-ci revêt de nombreux challenges et une certaine sécurité de l'emploi. Néanmoins, si l'on pouvait

vous donner un conseil: ne vous orientez pas dans une branche que vous n'aimez pas car sur le long terme, le naturel reprend toujours le dessus.

## II/ Le droit public, un droit de fonctionnaire ?

A la fin de la licence, près de 3 élèves sur 4 s'orientent en droit privé. Pourtant, le droit public est un domaine qu'il ne faut négliger. Loin d'être le « droit des fonctionnaires » le droit public est celui des institutions qui fondent notre république et le système mondial (l'ONU par exemple).

La rencontre avec le droit constitutionnel est souvent déterminante pour l'étudiant en droit. Il est bien important de garder en tête que l'on ne peut prétendre être bon juriste si l'appareil étatique n'est pas étudié .

En seconde année, le droit administratif offrira un second électrochoc. Point sans mal vous apprendrez vos arrêts sur le bout des doigts et étudierez les domaines de responsabilité de l'Etat et son rôle dans la défense des droits et libertés. Au niveau du master, les plus affairistes des publicistes (et oui on vous avait prévenu que le droit était surprenant) pourront également s'orienter vers le droit public des affaires qui régit les relations commerciales entre l'Etat et les entités privées. L'Etat étant le plus gros investisseur en France, la matière est loin d'être marginale.

## III/ Un choix irréversible ?

Avant d'effectuer vos premiers choix de spécialisation en 2e ou 3e année en fonction des universités, nous vous conseillons avant tout de ne partir avec aucun à priori. Laissez vous surprendre par ces deux domaines qui ont chacun des trésors cachés à offrir.

Dans tous les cas, un choix de spécialisation ne vous handicapera pas automatiquement si vous désirez finalement vous reconvertir dans une autre matière en master. Il faut néanmoins faire attention à la cohérence de votre parcours car ce critère est très important pour les directeurs de master mais rassurez-vous, ceux-ci restent conscients de la difficulté que représente le choix d'orientation.

Vous avez fait une L3 public et voulez faire un master en privé ? L'entrée en master 1 est - sauf exception - non sélective donc rien ne vous en empêche d'intégrer un M1 en privé à votre charge ensuite de rattraper les éventuelles lacunes que vous aurez par rapport à vos camarades privatistes. Mais vous savez quoi ? Avec motivation et envie, tout devient possible et votre profil original pourrait même attirer l'oeil des recruteurs.

*Laura LIZÉ*

### Les matières relevant du droit privé

- Droit civil
- Droit des sociétés
- Droit des affaires
- Droit social
- Droit pénal

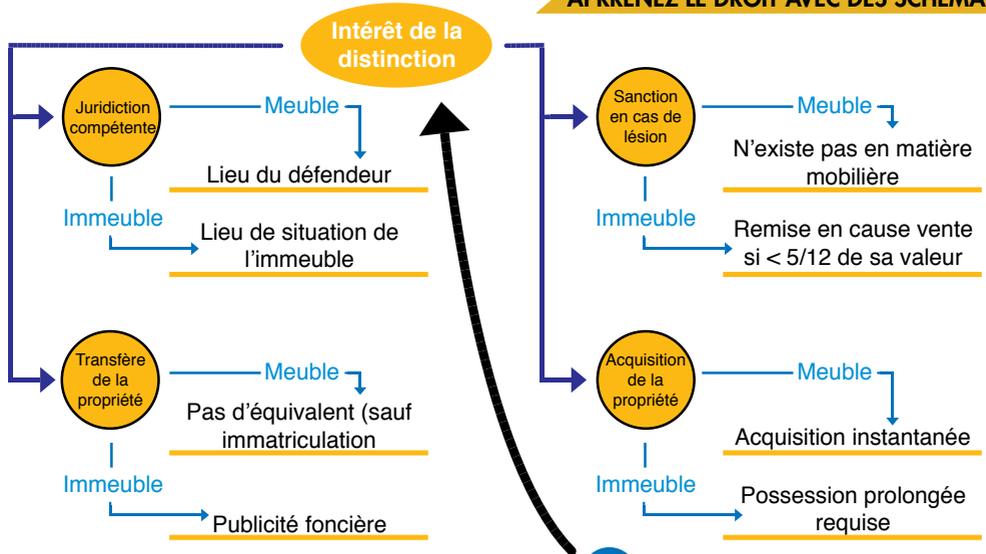
### Les matières relevant du droit public

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit de la fonction publique
- Droit des marchés publics
- Finances publiques

### Les matières hybrides dépassant la notion privé/public

- Droit fiscal
- Droit de la concurrence
- Droit immobilier
- Droit de l'environnement
- Histoire du droit

APPRENEZ LE DROIT AVEC DES SCHÉMAS !



**Classification Légale des Biens**

L'opposition entre meuble et immeuble est formulée à l'article 516 du C. civ. « tous les biens sont meubles ou immeubles »

Article 517 du C. civ. « Les biens sont immeubles ou par leur nature, ou par leur destination, ou par l'objet auquel ils s'appliquent »

**Immeuble**

Article 527 du C. civ. « Les biens sont meubles par leur nature, ou par la détermination de la loi »

**Meuble**

**Type**

« catégorie de biens caractérisé par le fait qu'il ne peut être déplacé »

- Immeuble par nature
- Immeuble par destination
- Immeuble par l'objet auquel il s'applique

Art. 525  
Attache à perpétuel demeure

Art. 524  
Affectation au service d'un fonds

**Type**

« catégorie de biens caractérisé par le fait qu'il peut être déplacé »

- Meuble par nature
- Meuble par anticipation
- Meuble par l'objet auquel il s'applique

Le Code civil ne prévoit pas cette catégorie de bien. Elle est créée par la jurisprudence

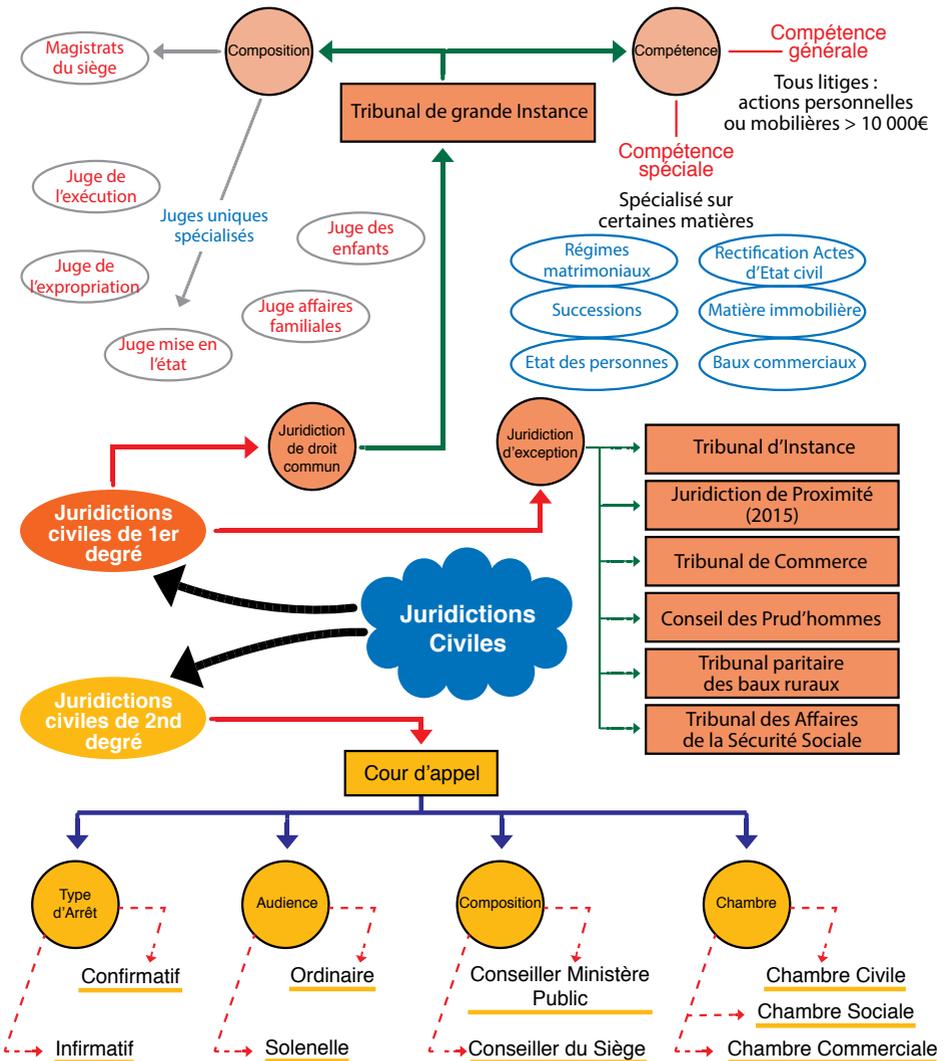
Pour comprendre le droit, certains surlignent leur cours alors que d'autres font des fiches ainsi que des fiches de fiches. Néanmoins, pour saisir la complexité de la science juridique il vous sera fort utile d'apprendre votre cours grâce à des schémas.

Pour ceci, notre partenaire **Memodroit** nous a autorisé à reproduire ses schémas récapitulatifs qui vous serviront de bases pour revoir mais surtout comprendre votre cours en toute logique.

Les deux schémas ci-dessous vous présentent la base de ce qui constituera votre cours d'introduction au droit et votre cours de droit civil. Alors plus d'excuses, on prend ses crayons et on les refait jusqu'à intégration complète de leur logique car ces derniers vous seront utiles dans toutes votre scolarité.

Schéma 1: Les différentes juridictions civiles

Schéma 2: La classification des biens



# FICHE DE MÉTHODE DU CAS PRATIQUE

**Il faut toujours garder à l'esprit que l'objectif d'un cas pratique est d'apprécier votre aptitude au raisonnement juridique et à la mobilisation de connaissances.**

Le cas pratique est l'application juridique du syllogisme de Platon :

« Tous les hommes sont mortels [majeure], je suis un homme [mineure], je suis mortel [conclusion] ».

## Première étape : la lecture du sujet

Lisez une première fois les faits qui vous sont énoncés pour avoir une vue d'ensemble des thématiques abordées.

Repérez les éléments inutiles ou superflus pour les écarter.

Repérez les éléments essentiels que vous devez retenir (dates, termes, chiffres...).

Prenez une feuille de brouillon et classez les faits par ordre chronologique (au besoin faites un schéma).

## Deuxième étape : la qualification et le résumé des faits (mineure du syllogisme)

Vous devez d'abord qualifier les faits et les prétentions des parties, c'est-à-dire leur donner une forme juridique.

Ex : José, âgé de 14 ans... deviendra « un mineur ». Josette, incapable de gérer son argent et âgée de 83 ans... deviendra une « personne vulnérable ». Arthur qui a acheté une voiture chez son garagiste et

qui souhaite s'en débarrasser... deviendra « un particulier a conclu une vente avec un professionnel de l'automobile et souhaite annuler le contrat ».

Vos qualifications établies au brouillon, résumez les faits au propre en adoptant une démarche chronologique et précise, sans oublier les éléments essentiels et sans extrapoler.

## Troisième étape : la détermination du problème de droit

Une fois le résumé des faits achevé, vous devez déterminer le problème de droit.

- Celui-ci peut figurer explicitement dans le cas pratique (ex : comment protéger Jeanne ? ; Arthur peut-il revenir sur l'achat de sa voiture ?...). Dans ce cas, reprenez la question posée.

- A défaut de problème posé (ex : quid juris ? ; conseillez Arthur...), il vous appartient de problématiser les faits, c'est-à-dire de rechercher ce qui pose juridiquement problème dans le cas exposé et de le transcrire en une formule interrogative.

## Quatrième étape : l'identification des règles de droit applicables (majeure du syllogisme)

Votre problème posé, vous devez dégager puis présenter les règles de droit applicables aux faits de l'espèce.

Une façon pertinente de faire est la suivante :

- 1°) Définitions succinctes des termes ;
- 2°) Règles applicables ;
- 3°) Conditions de mise en œuvre de ces règles (notamment modalités de preuve) et exceptions ;
- 4°) Effets juridiques de ces règles ;
- 5°) Jurisprudence (évolution ? absence de jurisprudence ? position souple ou restrictive ? etc....) ;
- 6°) Doctrine.

### Cinquième étape : l'application aux faits et la résolution du cas (conclusion du syllogisme)

C'est la conclusion de votre devoir, vous devez appliquer les règles de droit exposées au cas concret.

Vous devez envisager l'ensemble des réponses possibles afin de ne pas être pénalisé ; la solution n'est pas forcément positive.

Vous devez être clair, précis et motiver suffisamment vos réponses (votre réponse ne doit pas tenir en une phrase...).

### Conseils de présentation :

- Si le cas pratique soulève plusieurs questions, vous pouvez vous en servir comme d'un plan. Ainsi, une introduction avec le domaine général du cas et les faits juridiquement qualifiés, puis I. Première question, II. Seconde question... etc.
- Si le cas n'est composé que d'une question générale, votre exercice prendra la forme suivante : Introduction, puis I. Règles applicables, II. Solutions.
- Bien sûr, il vous appartient d'habiller les titres en fonction de l'énoncé du cas pratique.

*Methodologie élaborée par  
Maité SAULIER et M. Jérémy HOUSSIER,  
chargés de travaux dirigés à l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne*

**ARRÊTE DE RÊVER,  
EN DROIT Y'A PAS DE  
MIRACLE IL FAUT  
APPRENDRE TA MÉTHODO!**



# LA MÉTHODE DE LA DISSERTATION

**La dissertation juridique est l'un des exercices les plus difficiles lorsqu'on arrive tout juste à la fac de droit.**

On peut vite se retrouver à paniquer devant un sujet d'examen peu explicite, cependant, la dissertation juridique, vous permettra de développer votre esprit démonstratif car les correcteurs attendent surtout que vous soyez capable de problématiser un sujet et d'y répondre.

Pour être le plus clair possible et être sûr d'éviter les hors-sujets, il vous faudra suivre un certain formalisme.

## Le brouillon, un outil utile

Lorsque vous vous retrouvez en face de votre sujet, le premier réflexe à avoir sera de trouver la signification du sujet et d'envisager sur votre brouillon, les différentes dimensions que recouvre celui-ci, afin d'être sûr de ne pas faire d'impasse.

La plupart du temps, vous serez armés de vos codes juridiques pendant les examens et vous devrez rechercher les règles juridiques relatives aux notions que vous voulez envisager.

Un fois ce travail fait, vous devrez organiser les grandes lignes directrices de votre devoir. Vous pouvez par exemple lister les différentes notions auxquelles vous avez pensé, les regrouper par thèmes, puis en deux groupes.

Il arrivera souvent que certaines notions ne rentrent pas dans le cadre du sujet. Vous devrez alors en parler dans votre introduction et expliquer pourquoi il vous semble opportun de les exclure.

## Le plan, ou l'articulation en entonnoir de votre devoir

Le plan d'une dissertation est très important car il doit montrer l'évolution de votre réflexion.

Il faut partir de l'idée la plus générale pour en arriver aux idées les plus techniques. Le plan de la dissertation en droit doit toujours être en deux parties ( I / II ), deux sous parties ( A / B ), et deux paragraphes ( i / ii ), sans oublier les chapeaux introductifs entre chaque parties et sous parties.

Utilisez le classement des notions que vous avez fait au brouillon pour organiser votre devoir.

Il vous faudra ensuite trouver des titres suffisamment explicites pour vos parties pour que le correcteur comprenne l'évolution de votre réflexion.

Utilisez donc des titres courts et techniques.

Par soucis de clarté, pensez à éviter les verbes conjugués.

Gardez également à l'esprit que les éléments essentiels de votre démonstration doivent se trouver au sein des parties I.B et II.A.

## Pas d'impasse sur l'introduction !

L'introduction est certainement l'une des parties les plus importantes de votre dissertation.

Votre introduction ne doit pas dépasser un tiers de votre devoir et doit respecter un certain formalisme :

- La phrase d'accroche : Elle doit être composée d'une citation, d'un adage ou d'une actualité en rapport avec le sujet.
- L'annonce du sujet : Il s'agit de reformuler le sujet en mettant l'accent sur les termes essentiels
- Définition des termes du sujet : Vous serez amené ici à délimiter votre sujet. C'est l'endroit idéal pour exclure les thèmes que vous n'aborderez pas.
- Historique : Pour certain sujet, il peut être opportun de rappeler les dates essentielles utiles à la compréhension du sujet
- L'intérêt du sujet : Vous devez montrer ici en quoi le sujet présente un intérêt pour l'auteur, c'est à dire quels sont ses enjeux politiques, économiques, juridiques.
- La problématique : Elle doit prendre la forme d'une question. C'est à cette question que vous répondrez tout au long du devoir.
- L'annonce de plan : Vous devez l'amener progressivement, et montrez dans quel sens votre réflexion avancera.

Une conclusion est bien souvent inutile même si on peut consacrer une ou deux phrases de synthèse à la fin du devoir. Enfin, pensez à bien gérer votre temps. Pour un devoir de 3h, il est conseillé de passer environ 1h, au brouillon et pour la rédaction de l'introduction. Il vous reste donc 2h pour la rédaction.

Prêts ? A vos stylos !

## FICHE DE MÉTHODE DU COMMENTAIRE D'ARRÊT

**Il faut toujours garder à l'esprit que l'objectif d'un commentaire d'arrêt est d'apprécier juridiquement le sens, la valeur et la portée de la décision étudiée, dans une démarche critique.**

### Lors de la préparation de votre devoir, il faut :

Lire une première fois l'arrêt en soulignant les passages importants, puis une seconde fois sans écrire, à tête reposée.

Rédiger la fiche d'arrêt au brouillon (en suivant strictement ses étapes : faits, procédure, prétentions, pb de droit, solution.). Prendre une seconde feuille de brouillon et écrire en les espaçant les numéros des parties (I. ; A. ; B. ; II. ; A. ; B.)

Commencer à réfléchir à un plan :

### Il n'existe pas de plan type, mais si vous rencontrez ces situations, adoptez ces plans :

- Si l'arrêt est divisé en deux moyens ou questions de droit d'égale importance, cela constituera les deux parties.
- Si l'on peut pertinemment scinder en deux l'attendu (ou en quatre), cela constituera les deux parties.

### A défaut, il existe un type de plan efficace et applicable à tous les arrêts :

I.A.) Quasi-introduction (répond à la question : dans quel contexte ?) Situer l'arrêt dans son contexte juridique (quel domaine du droit ? quel type de demande ?), législatif (quelle loi applicable ?), jurisprudentiel (quel passé judiciaire ?), puis définir chacun des termes et des institutions juridiques en cause.

I.B.) Sens de l'arrêt (répond à la question : quoi ?) Expliquer le sens de la décision, c'est-à-dire la solution donnée par la Cour de cassation à la question de droit qui lui était posée. Il faut exposer les fondements juridiques utilisés et restituer le contenu des articles qui ont justifié la solution. En outre, il faut toujours apprécier les termes techniques de l'arrêt (cf. Voulet, JCP 1970, n°2305).

II.A.) Valeur de la décision (répond à la question : comment ?) Expliquer le raisonnement juridique suivi par la Haute juridiction, c'est-à-dire comment de l'application des articles visés elle a pu aboutir à la décision rendue. Il faut apprécier la motivation des juges d'appel et de la Cour de cassation, et montrer pourquoi le pourvoi a été rejeté ou l'arrêt cassé. Le recours à ses connaissances extérieures est ici indispensable, il faut évoquer les théories et mécanismes juridiques employés.

II.B.) Portée de l'arrêt (répond à la question : pourquoi ?) A la différence de l'apport de l'arrêt (I.B.), qui ne vise que le résultat obtenu en l'espèce, la portée de l'arrêt est plus large et conduit à s'interroger sur l'avenir et les conséquences induites par la décision. Il faut ici être critique (en bien ou en mal), en justifiant ses dires par des arguments de droit ou de fait.

### Le plan dégagé, il faut rédiger les titres :

- Les titres ne doivent pas comprendre de verbe conjugué et rester courts.
- Les titres doivent être percutants, et compter si possible le même nombre et le même type de mots.
- Les titres doivent se répondre (ex : I. L'affirmation du principe de... / II. L'application du principe de... ; I. Le rappel d'une jurisprudence constante / II. Les critiques

d'une solution dépassée ; I. Le rejet de la qualification de.../ II. L'accueil de la demande en...etc.)

La rédaction des titres est une étape capitale : le correcteur doit voir en un regard que vous avez compris l'arrêt.

Raccrocher ensuite ses connaissances personnelles et celles apprises en cours et en TD dans chacune des sous-parties.

Le plan détaillé achevé (ne pas rédiger l'ensemble du devoir au brouillon !), il faut passer à la rédaction.

Temps de la préparation : maximum 1h30 (pour un examen de 3h).

### Lors de la rédaction, il faut :

Adopter un raisonnement circulaire : on part de l'arrêt, on rattache ses connaissances, et on applique à l'arrêt.

Systématiquement et dans chacune des sous-parties commenter l'arrêt (même dans le I.A.).

Etre clair, précis et développer suffisamment son argumentation.

### Il ne faut pas :

Se rapprocher d'une dissertation ; c'est le risque à éviter impérativement, sous peine d'être hors-sujet !

Se répéter dans les différentes parties.

Etre vague, parcellaire ou imprécis : vous êtes des juristes, il faut être rigoureux.

Il faut enfin se garder cinq minutes en fin d'examen pour se relire et corriger les fautes d'orthographe.

**Méthodologie élaborée par  
M. Jérémy HOUSSIER,**

chargé de travaux dirigés à l'Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne

# LES BOULETTES À ÉVITER EN DROIT !

Lors de notre entrée dans le monde universitaire nous sommes tous des profanes. Et si certains lapsus, coquilles... peuvent être pardonnés ce sera plus difficile pour d'autres.



## À l'écrit comme à l'oral

Parfois il est difficile d'optimiser sa prise de note et de se familiariser au plus vite avec un vocabulaire technique et jusque là inconnu... N'hésitez pas à vous manifester dans ce cas. Quelques exemples... (les plus courants)

- **Planiol** peut vite devenir **Pagnol**... (Oui, comme Marcel Pagnol l'écrivain)
- **Charles Quint** se transformer en **Charlequin**
- La **loi** devient la **loie** ou (pire) la **loie**
- **Code civil** et non **Code civile** (en plus il est devant vous sur la table)
- Un **fonds** de commerce ou un **fond** de commerce
- Editions **Dalloz** et non **Dalos**
- Le juge **ad hoc** / Le juge **haddock**
- La partie **déboutée** et non la partie **dégoutée**
- Monsieur X **interjette** appel / Monsieur X **interjecte** appel
- Le raisonnement a **fortiori** / le raisonnement a **force iori**
- La méthode **exégétique** / La méthode **exegenetique**
- Le divorce à **l'amiable** / Le divorce à **la miable**
- L'affaire **Baillard** / L'affaire **Boyard**



Et puis, il y a les erreurs trahissant un manque cruel d'apprentissage (pour ne pas dire inexistant). Si vous ne savez pas, évitez de remplir votre copie sous de faux prétextes (passer le temps, malentendu...)



- La jurisprudence prend une décision / La notion de jurisprudence semble ici faire défaut
- L'arrêt est publié au journal officiel / C'est la loi qui est publiée au JORF. Un arrêt peut être publié mais ce sera au bulletin de la Cour de cassation
- La loi est publiée au journal télévisé / Elle est publiée au journal officiel (dur de toutes les énoncer au JT)
- La Cour de cassation située à Paris / C'est un pléonisme (Il n'y en a qu'une en France)
- Les défendeurs sont la Cour d'appel et le TGI / Ce ne peuvent être que des personnes physiques ou morales. (Les défendeurs sont Monsieur ...ou Madame...)
- La décision a été rendue au tribunal / CQFD (précisez la date et le lieu pour les juridictions de 1ère instance et la CA)
- La Cour d'appel se voit refuser la demande / Une demande ne peut être formulée que une personne physique ou morale (n'oubliez pas d'utiliser le vocabulaire juridique)

**Et SURTOUT ne pas commettre LA faute irréparable !  
La confusion entre la loi **DISPOSE** et le contrat **STIPULE**.**

### Utilisation abusive des abréviations :

- CEDH : Il s'agit de la convention européenne des droits de l'homme ou du Conseil Européen des droits de l'Homme ?

### La mauvaise application des majuscules :

Cour de cassation, cour de cassation ou Cour de Cassation... dilemme. Qui n'a jamais hésité ?

Réponse : la Cour de cassation mais ce sera la cour d'appel ; le Code civil mais la loi du 3 juillet...

Si vous êtes soudainement submergé par

plusieurs et divers doutes la clé se trouve à cette adresse : [http://larevue.squirepatton-boggs.com/Post-it-Du-bon-emploi-de-la-majuscule-par-les-juristes\\_a246.html](http://larevue.squirepatton-boggs.com/Post-it-Du-bon-emploi-de-la-majuscule-par-les-juristes_a246.html)

### En parlant de site internet :

Ne pas connaître le site legifrance (.gouv.fr) et ne jamais aller consulter une revue juridique en ligne sont des fautes lourdes. Ne pas consulter le site du Professeur Philippe Le Tourneau, le blog de Maître Eolas, Le Petit Juriste, Carrières-Juridiques également (cette liste est subjective et non exhaustive).

# LES BOULETTES À ÉVITER EN DROIT (ET PAS SEULEMENT)

## En amphithéâtre

---

L'étudiant placé confortablement au milieu de l'amphithéâtre, ou (pour ceux poussant le vice) aux derniers rangs, pensera ne pas pouvoir être identifié ou remarqué. Sachez que beaucoup de choses se voient et s'entendent et que même si vous êtes anonyme pour le professeur des universités devant vous, il lui sera facile de s'informer sur l'identité d'un étudiant perturbateur.

## En travaux dirigés

---

Ne pas participer est l'une des boulettes à commettre en TD. Sachez que le chargé d'enseignement peut être amené à témoigner lors du jury des délibérations et qu'il pourra vous identifier, évoquer votre personnalité, votre comportement, vos ambitions, votre travail, votre niveau. L'attitude désinvolte est alors à proscrire.

**Les mails** - N'oubliez pas d'ouvrir votre livre de savoir vivre et que vous vous adressez à un supérieur.

- Ecrivez Monsieur ou Madame le Professeur et non pas « Salut » ni simplement « Bonjour ».
- Utilisez le vouvoiement (et même s'il s'agit d'un chargé de travaux dirigés qui semble avoir votre âge)
- Éviter d'exiger une réponse rapide
- Terminer par une formule de politesse. En vous priant de bien vouloir accepter, Monsieur (titre – ou Madame avec le titre) mes salutations respectueuses.

## De l'utilisation des réseaux sociaux

---

Si vous avez la tentation de demander en tant qu' « ami » l'un de vos professeurs sur les réseaux sociaux pensez que lui aussi aura accès à votre compte, vos photos de soirées... Pensez-vous pouvoir faire 100% confiance à la restriction que vous avez mise en place ? Et cela prouve que vous pouvez avoir encore quelques difficultés avec la notion de vie « privée ».

Nous ne devrions jamais avoir à le rappeler mais la dernière boulette à éviter... (et surtout en droit !) la tentative de tricherie ou la tricherie ! C'est l'erreur fatale à ne pas commettre ni même tenter. Elle mettra fin à votre carrière avant même que vous ne l'ayez commencée... Le rapport bénéfices-risques est loin d'être positif.

## Mot de la fin

---

Pour ceux qui donnent le meilleur d'eux-mêmes qui sont volontaires, appliqués, passionnés, travailleurs... retenez que tous les juristes sont passés par là avant vous ! Et qu'une maladresse peut-être pardonnable. Vous êtes également là pour apprendre de vos erreurs et devenir un petit juriste en devenir !

**Ambre de VOMÉCOURT**

Doctorante - Chargée de Travaux dirigés  
Responsable Brèves Le Petit Juriste

Le Club des juristes et le Conseil constitutionnel vous convient au

# 6<sup>e</sup> SALON DU LIVRE JURIDIQUE

11 octobre 2014  
de 10h à 18h

ENTRÉE LIBRE  
ET GRATUITE



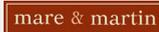
Rencontre avec les auteurs et dédicaces  
(de 10h à 18h) Vente sur place des ouvrages juridiques

Remise des prix du livre juridique (11h)  
par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale

Visite du Conseil constitutionnel  
(14h30 à 16h30)  
avec Jean-Louis Debré, Président du Conseil constitutionnel

Tirage au sort des  
« pack-livres juridiques étudiants » (17h)

Cocktail de clôture



Au Conseil constitutionnel 2, rue de Montpensier - 75001 Paris  
www.salondulivrejuridique.fr - www.leclubdesjuristes.com - www.conseil-constitutionnel.fr



# **FICHES MÉTIERS**

## LES « CLASSIQUES »

**Avocat**

Secteur d'activité  
Droit-Justice  
Niveau d'études requis  
Bac +4 minimum (Master 1) > IEJ > CRFPA > CAPA  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Dès la 3<sup>ème</sup> année  
Insertion professionnelle  
Moyenne  
Salaire moyen du débutant  
Entre 1800 € et 2700 € mensuel

**Missions**

Défense des personnes et des entreprises : auxiliaire de justice, l'avocat représente et défend devant un tribunal les particuliers ou les entreprises engagés dans un procès.

Conseil et négociation : il rédige des actes spécifiques à la demande des clients confrontés à la complexité des lois (statuts d'une société). Il participe au règlement de litiges pour éviter un procès par la négociation afin de trouver une solution favorable aux intérêts de son client.

Compétences juridiques variables : il peut être généraliste mais la spécialisation est aujourd'hui fortement recommandée du fait d'un contexte très concurrentiel (droit des sociétés, droit fiscal, droit social, droit de l'environnement). Notamment, l'avocat d'affaire n'exerce que pour le monde de l'entreprise.

A noter : 3 options s'offrent aux jeunes diplômés. Être recruté comme salarié, devenir collaborateur d'un cabinet (en ayant la possibilité de développer sa propre clientèle) ou ouvrir son propre cabinet (cas rare).

**Qualités requises**

- Rigueur et motivation
- Aisance rédactionnelle
- Discrétion, sens du contact et charisme

**Magistrat**

Secteur d'activité  
Droit-Justice  
Niveau d'études requis  
Bac +5 (+ 31 mois à l'ENM)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non  
Insertion professionnelle  
Bonne  
Salaire moyen du débutant  
1662 € mensuel (dans l'ENM) puis 2048 € (titulaire)

**Missions****Magistrat du siège**

La mission principale du juge est de faire appliquer la loi en rendant des décisions de justice. Il veille au bon déroulement du procès pour rendre une décision conforme au droit.

Il peut être généraliste ou spécialisé dans un domaine précis (juge d'instruction, juge des enfants, juge aux affaires familiales).

**Magistrat du parquet**

Le parquet (procureur, avocat général) ou magistrature « debout » possède la mission générale de veiller à l'application de la loi au nom du respect des intérêts fondamentaux de la société qu'il représente. Contrairement au magistrat du siège, il ne rend pas de décision de justice.

A noter : Au fil de sa carrière, un magistrat peut occuper des postes différents en tant que juge, ou bien passer du siège au parquet et inversement.

**Qualités requises**

- Diplomate
- Conciliateur/médiateur
- Neutre, intègre, autonome
- Disponible, psychologue
- Esprit d'initiative et de synthèse

## Greffier

Secteur d'activité  
Droit-Justice  
Niveau d'études requis  
Bac +2  
Sélectivité du cursus universitaire  
Moyenne à forte  
Possibilité d'alternance  
Non  
Insertion professionnelle  
Bonne  
Salaire moyen du débutant  
1560 € net mensuel (dans l'ENG) puis entre 1662 €  
et 1999 €

### Missions

Assister les magistrats et assurer la mémoire écrite des procédures judiciaires : présent lors de chaque étape d'un procès il transcrit les débats de l'audience, dresse des procès-verbaux et rédige les décisions du tribunal.

Authentifier les actes de juridiction : à peine de nullité, aucune formalité n'est accomplie en son absence.

L'un des premiers interlocuteurs des deux parties (défense et accusation) : il indique aux plaignants comment constituer un dossier, les informe des démarches avant de lancer une procédure et leur annonce les dates d'audience.

Il exerce dans un Tribunal d'Instance ou de Grande Instance, un conseil des prud'hommes, une cour d'appel ou à la Cour de cassation.

**A noter :** Après 4 ans d'expérience, il est possible de devenir greffier en chef (catégorie A) par concours interne. Ce poste offre de plus grandes responsabilités.

### Qualités requises

- Rigoureux et polyvalent
- Excellente organisation
- Discret et diplomate
- Sens du contact et du dialogue

## Enseignant : Maître de conférence

Secteur d'activité  
Droit-Enseignement-Recherche  
Niveau d'études requis  
Bac +8 (doctorat)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non  
Insertion professionnelle  
Moyenne  
Salaire moyen du débutant  
2000 € mensuel

### Missions

En qualité d'enseignant-chercheur il a la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en découlent.

Il assure 128 heures de cours magistraux par an ou 192 heures de travaux dirigés, tout en veillant en amont à la préparation de ses cours et à l'encadrement des étudiants dans leur travail.

En parallèle, il se consacre à des travaux de recherche et de publication. Dans ce cadre, il se déplace en France ou à l'étranger pour des rencontres, des formations mais aussi des séminaires.

Par ailleurs, il participe à des jurys d'examens et de concours.

**A noter :** Le concours de professeur d'université est ouvert aux titulaires d'un doctorat qui justifient de plusieurs années d'expérience en tant que maître de conférence. Un professeur d'université expérimenté peut exercer des fonctions à haute responsabilité (diriger une unité de formation et de recherche ou présider une université).

### Qualités requises

- Rigueur scientifique
- Motivation intellectuelle
- Pédagogie

## LES « MECONNUS »

**Notaire**

Secteur d'activité  
Droit-Justice  
Niveau d'études requis  
Bac +5  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Après Bac+5 par la voie universitaire (pendant 2 ans)  
Insertion professionnelle  
Difficile  
Salaire moyen du débutant  
Honoraires (variable)

**Missions**

Certifier actes et contrats : le notaire date et signe un acte (de vente d'un bien, de mariage...) afin de lui donner une valeur juridique s'imposant aux signataires avec la même force qu'une loi. Il garantit l'authenticité de l'acte (on parle d'acte authentique) ou du contrat. Et, il constate l'accord des parties et s'engage personnellement sur la date et le contenu.

Rédiger et faire valoir : il joue un rôle primordial en droit de la famille puisqu'il conçoit et rédige notamment les contrats de mariage, et règle les donations et successions. Son intervention est aussi remarquable en matière immobilière. Il rédige les actes de vente d'un appartement ou d'une maison.

Informers et conseiller : il informe et conseille les personnes sur la nature des transactions et la portée de leurs engagements.

A noter : Si pour tous, l'exercice du métier passe par l'achat d'une charge, l'étudiant peut passer par la voie universitaire (diplôme supérieur de notariat) ou professionnelle (diplôme supérieur de notariat).

**Qualités requises**

- Sens du relationnel
- Ecoute et dialogue
- Discrétion

**Huissier de Justice**

Secteur d'activité  
Droit-Justice  
Niveau d'études requis  
Bac +4 (+5 recommandé)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non  
Insertion professionnelle  
Difficile  
Salaire moyen du débutant  
Honoraires (variable)

**Missions**

Informers les justiciables : officier ministériel, il a le monopole de certaines activités comme informer les personnes qu'une action de justice est engagée contre elles en leur remettant une convocation.

Exécuter les jugements : à l'exception des peines d'emprisonnement, son intervention est essentielle pour faire appliquer les jugements rendus par la justice, notamment le recouvrement des créances.

Établir des constats (dégâts des eaux, malfaçons) : ils serviront de preuve incontestable devant les tribunaux et permettront aux victimes d'obtenir réparation de leur préjudice.

Autres missions : organisation de ventes aux enchères, validation du règlement d'un jeu, administration d'immeubles.

A noter : S'associer pour exercer est sans doute la solution pour réussir. L'acquisition d'une étude reste très onéreuse (entre 23 000 euros et 1 500 000 euros). De plus en plus d'huissiers préfèrent donc s'associer à d'autres confrères, au sein de SCP (sociétés civiles professionnelles).

**Qualités requises**

- Ecoute et dialogue
- Conseil
- Adaptabilité

## Commissaire-priseur

Secteur d'activité  
Droit-Justice  
Niveau d'études requis  
Bac +3 et Bac + 2 (2 diplômes requis)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non  
Insertion professionnelle  
Difficile  
Salaire moyen du débutant  
5500 € mensuel

### Missions

Ses deux principales missions : organiser et diriger les ventes aux enchères, pour in fine, attribuer l'article à la personne du public ayant offert le prix le plus élevé.

Expertiser les biens mis en vente : il doit évaluer le prix de chaque objet grâce à sa connaissance des produits et de l'Histoire.

Constituer le catalogue : il faut créer un document sur lequel les potentiels acheteurs pourront se baser pour l'étude des biens avant leur mise en vente et ainsi cibler ce qui les intéresse.

Assurer la promotion de la vente aux enchères : organisation d'expositions avant la vente ou diffusion de publicités dans les médias.

A noter : L'étudiant doit posséder deux diplômes, droit et histoire de l'art, et franchir 4 étapes. Examen d'accès au stage, stage, certificat de bon accomplissement du stage puis examen d'aptitude à la profession de commissaire-priseur judiciaire.

### Qualités requises

- Sens commercial et discrétion
- Bonne culture générale
- Passion pour l'art et les antiquités

## Assistant parlementaire

Secteur d'activité  
Fonction publique  
Niveau d'études requis  
Bac +3 (Licence Droit) ou Bac +5 (Diplôme IEP)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Moyenne  
Possibilité d'alternance  
Variable en fonction du cursus  
Insertion professionnelle  
Difficile  
Salaire moyen du débutant  
Entre 1445€ et 1999€ mensuel

### Missions

L'assistant parlementaire est directement rattaché à un élu aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat. Il fait office à la fois de secrétaire et de collaborateur et joue le rôle que le parlementaire lui fixe à l'intérieur de l'équipe qu'il a recrutée.

Il peut effectuer de simples tâches matérielles mais aussi apporter une contribution plus élaborée à l'activité du parlementaire et ceci en fonction de l'élu et des qualités de l'assistant.

Il peut exercer des missions d'assistant et de secrétariat comme la tenue de l'agenda, la prise de rendez-vous, la permanence téléphonique.

Les assistants les plus qualifiés (disposant par exemple de diplômes de second cycle universitaire) apportent une contribution à l'exercice du mandat parlementaire. Il rédige des discours, prépare des propositions de lois et d'amendements, représente le parlementaire au sein du groupe politique.

A noter : La carrière d'un assistant suit celle de l'élu, et peut ainsi s'arrêter selon les résultats des élections.

### Qualités requises

- Organisation
- Polyvalence
- Autonomie
- Communication

## LES « ALTERNATIVES »

**Juriste d'entreprise**

Secteur d'activité  
Droit-Entreprise-Finance  
Niveau d'études requis  
Bac+5 (DJCE, CAPA et formation complémentaire en école de commerce appréciés)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Variable en fonction du cursus  
Insertion professionnelle  
Bonne  
Salaire moyen du débutant  
Variable en fonction de l'expérience et de la taille, du secteur d'activité de l'entreprise

**Missions**

Il est un véritable acteur de l'entreprise qui ne se cantonne pas à dire le droit : connaissant bien l'entreprise, son organisation, ses méthodes de travail, il recherche l'adéquation des objectifs qu'elle poursuit avec les règles de droit.

Aussi, il fait comprendre la nécessité de prendre en compte le droit avant toute décision, évitant ainsi tout contentieux, source de coût pour l'entreprise.

Et, il apporte des solutions concrètes : il répond aux questions les plus variées et imagine les solutions que sa connaissance approfondie de l'entreprise lui permet de mieux appréhender.

**A noter :** Sa connaissance de l'entreprise constitue sa supériorité opérationnelle par rapport aux conseils extérieurs (cabinet d'avocats), sur lesquels il peut cependant s'appuyer pour l'éclairer sur des points précis, pour conforter sa position.

**Qualités requises**

- Personnalité affirmée
- Formation à la gestion et à la comptabilité
- Disponible et pédagogue

**Responsable (manager) des ressources humaines**

Secteur d'activité  
Ressources Humaines – Droit social  
Niveau d'études requis  
Bac +5  
Sélectivité du cursus universitaire  
Moyenne à Forte  
Possibilité d'alternance  
Oui - Niveau Bac (dès BTS)  
Insertion professionnelle  
Facile  
Salaire médian du débutant  
3000 € mensuel

**Missions**

Coordonner la mise en place des décisions stratégiques en matière sociale et RH : gestionnaire des talents de l'entité, il se charge du développement des effectifs.

Pour ce faire, il est responsable de la formation, du recrutement et de l'évolution des carrières, et doit ainsi en parallèle veiller au respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles en matière de droit du travail.

Il est au cœur de la négociation avec les organisations syndicales et les instances de représentation du personnel : il prête une attention particulière au respect des conditions de travail.

Il est un véritable généraliste : il possède des connaissances en recrutement, formation, droit social, paie et une culture générale en matière économique et financière.

**A noter :** L'accès à la fonction est possible par le biais de plusieurs filières comme les ressources humaines, le droit social ou l'école de commerce. Ses possibilités d'évolution sont quasi-infinies puisqu'il peut tout aussi bien changer de structure (passer d'une entreprise à un cabinet) ou de corps de métier (devenir chargé d'éthique et de conformité).

**Qualités requises**

- Organisation, rigueur, discrétion
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance avec les chiffres et les outils informatiques
- Qualités relationnelles, travail d'équipe

# LA « FONCTION PUBLIQUE »

Pour plus d'infos, se diriger vers  
 • [carrieres-juridiques.com](http://carrieres-juridiques.com)  
 • [afje.org](http://afje.org)

## Commissaire de police

Secteur d'activité  
 Police  
 Niveau d'études requis  
 Bac +5 (+ 2 ans à l'ENSP)  
 Sélectivité du cursus universitaire  
 Forte  
 Possibilité d'alternance  
 Variable en fonction du cursus  
 Insertion professionnelle  
 Difficile  
 Salaire moyen du débutant  
 1602 € mensuel (dans l'ENSP) puis en tant que stagiaire débutant 2190 €

### Missions

Placé sous l'autorité du ministre de l'intérieur, fonctionnaire de la police nationale, il appartient au corps de conception et de direction, et est garant de l'ordre public.

Le commissaire de police dirige un service de la police nationale (commissariat, service de police judiciaire ou de renseignement) et l'ensemble des personnels qui y sont affectés.

Il détermine les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités locales en matière de sécurité.

Il participe à la conception, à la réalisation et à l'évaluation des programmes et des projets relatifs à la prévention de l'insécurité et à la lutte contre la délinquance et exerce les attributions de magistrat qui lui sont conférées par la loi.

A noter : une promotion interne au grade de commissaire divisionnaire est envisageable après neuf ans de services effectifs.

### Qualités requises

- Personnalité affirmée
- Autoritaire
- Perspicace
- Rigueur

## Attaché territorial

Secteur d'activité  
 Administration  
 Niveau d'études requis  
 Bac +3  
 Sélectivité du cursus universitaire  
 Moyenne  
 Possibilité d'alternance  
 Non  
 Insertion professionnelle  
 Bonne  
 Salaire moyen du débutant  
 1500 € mensuel

### Missions

Ce métier se décompose en plusieurs spécialités : administration générale, analyse et conseil, animation, gestion des domaines sanitaire, social, culturel et de l'urbanisme. Il travaille au sein d'un service public qui peut être un conseil général, régional, ou une mairie.

Il évalue et analyse des dossiers : après une enquête pratique sur le terrain au sein de la collectivité.

Il s'assure du bon développement et de la mise en place des décisions des élus au sein de la collectivité.

Il construit, élabore, gère et suit les dossiers confiés par le chef de service.

Il réalise des études dans divers domaines tels que le domaine sanitaire, économique, culturel, la gestion des marchés publics, l'urbanisme ou encore les mesures sociales.

A noter : Un attaché territorial peut évoluer et devenir attaché principal puis évoluer par la suite vers la position de directeur territorial.

### Qualités requises

- Organisation
- Adaptabilité
- Sens des responsabilités
- Compétences rédactionnelles et de synthèse
- Disponible et à l'écoute

Delphine SITBON :  
Assistante de rédaction



Laura LIZÉ :  
Rédactrice en chef

Pauline PAROIS :  
Assistante de rédaction



### Publication – Edition – Rédaction

103 rue La Boétie – 75008 Paris

Directeur de la publication : Adrien CHALTIEL

Rédacteur en chef : Laura LIZE

Responsable internet : Jérôme ARGOT

Maquettiste : Stanislas SWIDERSKI

Régie publicitaire : Alpaga Média

Responsable partenariats : Simona SIMEONOVA – Salomé LEWIS

Dépôt légal : Novembre 2008

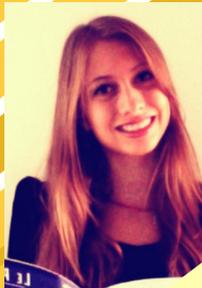
Le Petit Juriste – Association culturelle loi 1901

Une revue du groupe 

### FAIT PAR LES ETUDIANTS POUR LES ÉTUDIANTS

Avec la participation de l'ensemble des membres du Petit Juriste et de ses rédacteurs.  
Remerciements particuliers : le MBA de Paris II, Leslie Blasquiere, Tehono Marchal, Bertrand Clermont, Marie Vincent-Renard, Justin Bieber, Zlatan Ibrahimovic, Natalie Portman, le site [www.carrieres-juridiques.com](http://www.carrieres-juridiques.com), l'imprimerie Printachat ainsi qu'Amandine Acquatella, Alexis Debord et toutes les associations partenaires nous aidant à faire atterrir Le Petit Juriste entre vos mains.

Ambre De VOMÉCOURT :  
Responsable de la rubrique  
Brèves LPJ



Stanislas SWIDERSKI :  
Graphiste-Maquettiste



Salomé LEWIS :  
Assistante de rédaction

# 8/20

# Problème de méthode ?

Vous êtes en faculté de droit et vous rencontrez des difficultés

- de connaissance ou de compréhension ?
- d'ordre rédactionnel ou de méthodologie ?

Que vous soyez en licence ou en master,

que vous prépariez des partiels ou des concours, **METHODROIT** s'adresse à vous.

Nous avons conçu pour vous une pédagogie individualisée,

en adéquation avec votre parcours, votre niveau et les objectifs que vous visez.

## Notre Offre

### Des intervenants spécialisés

Essentiellement en Master 2 ou Doctorats, avec les meilleures universités  
(Assas, Sorbonne, Lyon, Lille, Aix, etc.)

- 50 %  
de réduction d'impôts

### Un suivi personnalisé à domicile dans les matières de votre choix :

- Compréhension du cours et consolidation des connaissances
- Conseils méthodologiques et entraînements aux exercices et épreuves classiques
- Conseils de gestion de la motivation, des révisions et du stress...

## Contactez-nous :

[www.methodroit.fr](http://www.methodroit.fr)

01 45 03 90 90

du lundi au vendredi de 11h à 19h

**metho**  
**DROIT**

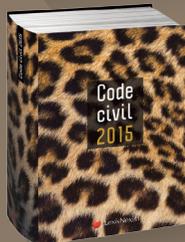


## Article 2 : On peut être fun ET sérieux

### Collection Trendy



JULA - Fotolia.com



Sukpaaboonwat - shutterstock

### Collection Arty



SMASH137 / Adrian Fakner, Tint White  
200 x 150, Courtesy Galerie LE FEUVRE



SICKBOY (GB), Tavisco pt.1,  
Courtesy Galerie LE FEUVRE



STOHEAD, Ultimate Visual Stimul,  
Courtesy Galerie LE FEUVRE



Laurant Velleau (FR), Sans titre,  
Courtesy Galerie LE FEUVRE

6 nouvelles sur-couvertures de votre Code civil vous attendent en ligne sur [boutique.lexisnexis.fr](http://boutique.lexisnexis.fr) ou en librairie.

Passez une rentrée gagnante avec LexisNexis !



Prix de lancement  
**19,90€**  
jusqu'au 31/10/14  
39€ à partir du  
1<sup>er</sup> novembre 2014

 LexisNexis®



Pour plus d'informations  
rendez-vous sur :

[rentree-gagnante.lexisnexis.fr](http://rentree-gagnante.lexisnexis.fr)